



PAR COURRIEL

Montréal, le 5 mai 2025

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2025-2026-004D

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 4 avril par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

« Les procès-verbaux et les ordres du jour du conseil d'administration de votre organisation (2015-2020). Je voudrais mettre ces informations pour des fins de recherche et d'enseignement. Dans ce contexte, je voudrais avoir accès à ces documents pour la période de septembre 2020 à décembre 2024 ».

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joints les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la SAQ qui ont été approuvés et ce, pour les périodes visées par votre demande. Ces documents ont été élagués des éléments visés par les articles 9, 14, 21, 22, 23, 24, 27, 35, 37, 39, 41, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* lesquels sont reproduits en annexe.

Toutefois, nous ne pouvons vous communiquer les ordres du jours puisque nous estimons qu'ils constituent des ébauches, des brouillons et des notes préparatoires qui sont visés par l'article 9 de la Loi et dont les sujets qui y sont mentionnés constituent l'objet des délibérations du conseil d'administration au sens de l'article 35 de la Loi.

Nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet effet.

Recevez , l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable adjoint à l'information,


Me Daniel Collette
DC/dn

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 5713
daniel.collette@saq.qc.ca



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, le 3 décembre 2020 /

**PROCÈS-VERBAL de la 17^e séance de l'année 2020 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 29 octobre
à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-17-125

CA 2020-17-126

**Approbation du procès-verbal de la 16^e séance du conseil d'administration
tenue le 27 août 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-17-127 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits

CA 2020-17-128

CA 2020-17-129 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2020-17-129.01

CA 2020-17-130 **Rapport de la présidente et chef de la direction**

CA 2020-17-130.01
Résultats d'exploitation – Période 07 terminée le 10 octobre 2020

CA 2020-17-130.02

CA 2020-17-131

Rapport de la séance du comité des pratiques commerciales

CA 2020-17-131.01

CA 2020-17-131.02
Politique en matière de contrats et engagements financiers - Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, après discussion et sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-04-051], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications proposées à la Politique en matière de contrats et engagements financiers, dont copie du document est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'approuver la version refondue de la Politique en matière de contrats et engagements financiers;
3. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2018-04-020.02 et CA 2018-13-088.04.

CA 2020-17-131.03
JDE – Services professionnels

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-04-046] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services professionnels auprès de la firme Realisys pour son système de gestion d'entreprise (ERP), via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$, dont un montant de \$ pour des services requis par la SAQ et un montant de \$ pour des services requis par la SQDC, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2026.
2. que nonobstant l'autorisation accordée au paragraphe 1, la Société des alcools du Québec puisse dans l'éventualité où une expertise particulière soit requise ou que la firme Realisys ne puisse combler de façon satisfaisante un besoin pour l'exécution des services requis pour son système de gestion d'entreprise (ERP), accorder un ou des contrats de gré à gré à des firmes tierces, ce qui peut inclure la firme LGS, et ce, à même le budget autorisé au paragraphe 1, étant entendu que tout tel contrat de plus de de dollars doit être soumis au conseil d'administration pour autorisation conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation de la Société des alcools du Québec.
3. que l'autorisation donnée au paragraphe 1 soit sujette à ce que la SQDC approuve également ce contrat de service.

CA 2020-17-131.04

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-04-047] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de licences et de services connexes auprès de SAS Institute Canada, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2027;

CA 2020-17-131.05
Livraison et transport à domicile – Gré à gré

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-04-0052] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services de livraison auprès de Purolator Inc., via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 12 août 2021;

CA 2020-17-132 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2020-17-132.01
Compte-rendu de la 6^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 28 octobre 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-17-132.02
Code d'éthique des employés – Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-06-049] **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements au Code d'éthique et de conduite des employés de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions [CGE 2017-02-017] et [CA 2017-05-034.04].

CA 2020-17-132.03
Grille de compétences et profil d'expertise des membres du conseil

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2020-06-050] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements au profil souhaité des membres du conseil d'administration dont copie du document refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence la résolution CGE 2017-02-023.01 et CA 2017-05-034.05].

CA 2020-17-133

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2020-17-133.01
Compte-rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 28 octobre 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-17-133.02
Programme d'escompte en succursale 2021-2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CRH 2020-03-024] **il est unanimement résolu :**

1. de reconduire le programme d'escompte en succursale pour l'année 2021-2022, à compter du 28 mars 2021, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2020-17-133.03

sur recommandation du comité des ressources humaines [CRH 2020-03-028] **il est unanimement résolu :**

1. d'amender les résolutions [CR 2020-02-016.01 et CA 2020-013-091.02] pour que le pourcentage d'augmentation des échelles du personnel cadre et non syndiqué soit de %.

CA 2020-17-134

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, le 4 février 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 18^e séance de l'année 2020 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 3 décembre à compter de 09 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Membres du comité de direction :

| | |
|-------------------------|---|
| M. Carl Boucher | Vice-président des technologies de l'information |
| M. Luc Bourdeau | Vice-président à la chaîne d'approvisionnement |
| Mme Sandrine Bourlet | Vice-présidente à la commercialisation |
| M. Alexandre Côté | Vice-président aux talents et expérience employé |
| Mme Édith Filion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Mme Marie-Hélène Lagacé | Vice-présidente des affaires publiques et communications (en remplacement de Jacques Farcy, VP Ventes) |
| Mme Isabelle Dufour | (en remplacement de Jacques Farcy, VP Ventes) |
| M. Martin Lévesque | (en remplacement de Jacques Farcy, VP Ventes) |

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2020-18-135

CA 2020-18-136 **Approbation du procès-verbal de la 17^e séance du conseil d'administration tenue le 29 octobre 2020**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2020-18-137 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits

CA 2020-18-138

CA 2020-18-139 **Calendrier des rencontres 2021-2022**

Les membres du conseil d'administration prennent acte du calendrier des séances 2021-2022.

CA 2020-18-140 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2020-18-140.01

CA 2020-18-140.02

CA 2020-18-141

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2020-18-141.01

CA 2020-18-141.02

CA 2020-18-141.03

CA 2020-18-142

CA 2020-18-143

Rapport de la séance du comité d'audit

CA 2020-18-143.01
Compte-rendu de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 30 novembre 2020 –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-18-143.02

CA 2020-18-143.03

CA 2020-18-143.04
Plan d'audit des états financiers de la SAQ 2020-2021

Sur recommandation du comité d'audit [CAT 2020-04-040,03] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan d'audit 2020-2021;
2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2020-2021, un budget d'honoraires de \$ à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

CA 2020-18-144

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2020-18-144.01
Compte-rendu de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 30 novembre 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-18-144.02
Plan de développement 2021-2022 du réseau des succursales et agences

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-056] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences 2021-2022.

CA 2020-18-144.03
Contrat de support et de maintenance – IBM Canada Ltée

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance

Sous réserve du résultat des négociations en cours avec IBM et sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-057] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], et conditionnellement à ce que la SAQ soit dans l'impossibilité de transiger via le Centre d'acquisitions gouvernementales et d'infrastructures technologiques du Québec, la Société à conclure une entente de gré à gré de type «*Passport Advantage Agreement* » avec IBM Canada inc., relativement à l'acquisition de support et de maintenance annuelle de l'ensemble de ces licences, et ce, pour une durée d'un an à compter de la date de la signature de l'entente à intervenir, le tout représentant une provision maximale de \$.



CA 2020-18-144.04.01
Politiques en matière d'importations privées - agents

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-059.01] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées – agents;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – agents dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger la version précédente de cette politique.

CA 2020-18-144.04.02
Politiques en matière d'importations privées – titulaires de permis

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-059.02] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées – Titulaires de permis;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – Titulaires de permis dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et

3. d'abroger la version précédente de cette politique.

CA 2020-18-144.04.03
Politiques en matière d'importations privées – particuliers

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2020-05-059.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées - Particuliers;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – particuliers dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger la version précédente de cette politique.

CA 2020-18-144.05

CA 2020-18-144.05.01

CA 2020-18-145

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2020-18-145.01

Compte-rendu de la 7^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 1^{er} décembre 2020 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2020-18-146

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2020-18-147

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MARS 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **jeudi 4 février** à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser des sujets et d'en ajouter.

CA 2021-01-001

CA 2021-01-002

Approbation du procès-verbal de la 18^e séance du conseil d'administration tenue le 3 décembre 2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-01-003

CA 2021-01-004

CA 2021-01-005 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2021-01-005.01
Calendrier des séances du conseil d'administration 2021-2022 – Modifications
séances de décembre 2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-01-005.02

CA 2021-01-005.03

CA 2021-01-005.04

CA 2021-01-005.05

CA 2021-01-005.06

CA 2021-01-006

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2021-01-006.01

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-01-006.02

CA 2021-01-006.03

CA 2021-01-007

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2021-01-007.01

CA 2021-01-007.02

CA 2021-01-007.03

CA 2021-01-007.04

CA 2021-01-008

Rapport de la présidente du comité des pratiques commerciales

CA 2021-01-008.01

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 2 février 2021 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-01-008.02

Après discussion et sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-01-005], il est **unanimentement résolu** :

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique de gouvernance et de gestion en matière de ressources informationnelles dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions [CA 2020-13-089.04 et CGE 2020-02-019].

CA 2021-01-008.03

Acquisition de services professionnels – Xstore – SkillNet – Demande de dérogation – Gré à gré

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-01-006] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à prolonger l'entente de gré à gré intervenue avec la firme SkillNet pour l'obtention de services professionnels à l'égard de la suite logicielle Xstore, et ce, jusqu'au 31 mars 2026;
2. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire d'un montant de \$, soit un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant \$ pour ceux de la SQDC;
3. que les autorisations données aux paragraphes 1 et 2 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également ce contrat de service.

CA 2021-01-008.04

Solution de gestion de fraude (Riskified) - contrat de gré à gré

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-01-007] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à exercer les options de prolongation prévues à l'entente de gré à gré intervenue avec la firme Riskified Inc. jusqu'au 1^{er} juin 2022 pour l'obtention de services de prévention de fraude pour les transactions en ligne;
2. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire d'un montant de \$ pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} juin 2022, soit un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant de \$ pour ceux de la SQDC ce qui portera la valeur totale du contrat à \$, soit un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant de \$ pour ceux de la SQDC;
3. que les autorisations données aux paragraphes 1 et 2 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également ce contrat de service.

CA 2021-01-008.05

CA 2021-01-008.06

Souscription de régime d'assurance collective Cadres, PNS, SPTP et STTSAQ -
Adjudication

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-01-011], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure un contrat d'assurance collective d'une durée de 5 ans, assorti d'une option de renouvellement de 5 ans, auprès de la firme Desjardins sécurité financière, compagnie d'assurance vie Inc., représentant une enveloppe budgétaire pour la période initiale de 5 ans, au montant de de dollars, soit une somme de de dollars pour la portion assumée par la SAQ et une somme de de dollars pour la portion assumée par les employés.

CA 2021-01-009

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-01-010

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MARS 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 4 février à compter de 17 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lyne Bouchard

INVITÉE

Madame Marie-Hélène Lagacé, vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociale

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-02-011

CA 2021-02-012

CA 2021-02-013

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 25 mars à compter de 8 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lucie Martel

INVITÉS

| | |
|----------------------------|--|
| Monsieur Carl Boucher | Vice-président des technologies de l'information |
| Monsieur Luc Bourdeau | Vice-président à la chaîne d'approvisionnement |
| Madame Sandrine Bourlet | Vice-présidente à la commercialisation |
| Monsieur Alexandre Côté | Vice-président aux talents et expérience employé |
| Monsieur Jacques Farcy | Vice-président à l'exploitation des réseaux de vente |
| Madame Édith Filion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Madame Marie-Hélène Lagacé | Vice-présidente des affaires publiques, communications et responsabilité sociétale |
| Monsieur François Renaud | Analyste à la direction financière |
| Monsieur Patrick Lalumière | Directeur des finances |

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-03-014

CA 2021-03-015

Budget 2021-2022

CA 2021-03-015.01

CA 2021-03-015.02

CA 2021-03-015.03

Après discussion, Il est unanimement résolu :

1. d'approuver le plan marketing 2021-2022.

CA 2021-03-015.04

Suite à ces échanges, il est unanimement résolu :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2021-2022 selon les montants suivants :

- Budget des dépenses d'investissements : \$
- Budget d'exploitation : \$

CA 2021-03-016

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **vendredi 26 mars** à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lucie Martel

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser des sujets et d'en ajouter.

CA 2021-04-017

CA 2021-04-018 **Approbation du procès-verbal de la 1^{re} séance du conseil d'administration tenue le 4 février 2021 à 8h00**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-04-019 **Approbation du procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 4 février 2021 à 17h00**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-04-020 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-04-021

CA 2021-04-022 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2021-04-022.01

CA 2021-04-022.02

CA 2021-04-022.03
Calendrier des rencontres 2021-2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil les invite à prendre connaissance du calendrier des séances 2021-2022 et à aviser la secrétaire générale en cas de conflit d'horaire.

CA 2021-04-023

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2021-04-023.01

CA 2021-04-023.02

CA 2021-04-023.03

CA 2021-04-024

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2021-04-024.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité des ressources humaines
tenue le 16 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de Mme Lucie Martel, la présidente du conseil d'administration, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance et elle invite M. Alexandre Côté, vice-président talents et expérience employé à se joindre à la séance.

CA 2021-04-024.02

Politique de rémunération du personnel cadre et non syndiqué

Après discussion et sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2021-01-013.01], il **est unanimement résolu** :

1. d'accorder, au 28 mars 2021, un budget d'augmentation de % pour la masse salariale du personnel cadre et non syndiqué ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant %;
2. sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor, de majorer les échelles salariales de % pour le personnel cadre et non syndiqué.

CA 2021-04-024.03
Programmes de rémunération variable 2021-2022

Après discussion et sur la recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2021-01-013.02] il **est unanimement résolu** :

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2021-2022, les programmes de rémunération variable suivants, lesquels étaient auparavant désignés par le terme « Programme de bonification » :
 - Programme de rémunération variable des cadres et du personnel non syndiqué; et
 - Programme de rémunération variable des cadres du secteur des ventes.

CA 2021-04-024.04

CA 2021-04-024.05
Programme d'escompte en succursale 2021-2022

Après discussion et sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2021-01-015], il est unanimement résolu :

1. d'approuver le programme d'escompte en succursale 2021-2022 de la SAQ, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CR 2020-03-024 et CA 2020-17-133.02.

CA 2021-04-025

Rapport du président remplaçant du comité des pratiques commerciales

CA 2021-04-025.01
Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité des pratiques commerciales
tenue le 23 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, M. Denis Chamberland, en remplacement de la présidente du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-04-025.02

CA 2021-04-025.03
Transformation de la chaîne d'approvisionnement – Appel d'offres pour l'architecture et l'ingénierie de projet

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-017.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à procéder par un appel de propositions public pour des services professionnels en architecture et en ingénierie relativement au projet d'agrandissement du Centre de distribution de Montréal;
2. d'autoriser, pour donner suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, l'octroi d'un ou des contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour la période de réalisation du projet.

CA 2021-04-025.04

Transformation de la chaîne d'approvisionnement – Appel d'offres pour le système d'automatisation

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-017.04] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à procéder à un appel de qualification public afin de préqualifier des fournisseurs de système automatisé de stockage et d'assemblage de commande à la caisse et unitaire;
2. que suite à l'appel de qualification public mentionné ci-dessus, d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des fournisseurs préqualifiés afin d'obtenir une soumission pour un système automatisé de stockage et d'assemblage de commande (caisse et unitaire) ainsi que le support et les pièces pour une période de dix (10) ans, représentant une provision maximale de \$.

Étant entendu que le résultat de l'appel d'offres sur invitation sera présenté au comité des pratiques commerciales et au conseil d'administration pour approbation.

CA 2021-04-025.05
SAQ.com – Appel d'offres pour la livraison

sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-19] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à négocier l'acquisition de contrats de livraison de colis pour les commandes des clients de SAQ.com, par le biais d'un appel de propositions public;

2. d'octroyer, pour donner suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats de livraison de colis pour les commandes clients de SAQ.com, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une durée de 3 années, dont deux options de renouvellement d'une année chacune, pour la période du 1^{er} août 2021 au 31 juillet 2024.

CA 2021-04-025.06

Agences de communication marketing – Appel d'offres

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-020]
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder via un appel de propositions public, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services, à l'acquisition de contrats d'agences de communication marketing;
2. d'octroyer, pour donner suite à l'appel d'offres ci-avant mentionné, un ou des contrats pour les services de communication marketing, le tout représentant une provision budgétaire de \$, soit \$ pour la SAQ et \$ pour la SQDC, et ce, pour une durée initiale de 3 années débutant le 1^{er} avril 2022, plus 2 options de renouvellement de deux (2) années chacune;
3. que les autorisations données aux paragraphes 1 et 2 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également cet appel de propositions public et sa provision budgétaire.

CA 2021-04-025.07

Partenaire supportant l'évolution de SAQ.COM (Absolunet)

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-021]

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ à la provision déjà autorisée pour la mise à niveau de SAQ.COM [CA 2017-09-064.04 et CPC 2017-04-024.02], et ce, pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2023, afin d'obtenir des services de développement et de support sur la plateforme SAQ.COM auprès de la firme Absolunet.

CA 2021-04-025.08

Dialog - renouvellement de contrat gré à gré

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-022]
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], le renouvellement, par une entente de gré à gré, des services d'hébergement et de support de la solution Dialog, à la firme Groupe Humano, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, représentant une provision de \$ et portant la valeur du contrat octroyé en gré à gré à \$.

CA 2021-04-025.09

Services de courtage et portefeuille d'assurance de dommages – Exercice d'une option

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-024] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser une provision budgétaire additionnelle de \$, portant la valeur totale du contrat à \$ pour les services de courtage et portefeuille d'assurance de dommages à BFL CANADA risques et assurances Inc.

CA 2021-04-026 **Rapport du président du comité d'audit**

CA 2021-04-026.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2021 du comité des d'audit tenue le 24 mars –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-04-026.02
Auditeurs externes – Exercice de l'option prévue au contrat

sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2021-01-004] **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement du Québec d'autoriser, par décret, l'exercice des options prévues au contrat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton relativement à la covérification des livres et comptes de la Société des alcools du Québec pour les années 2021-2022 et 2022-2023, et ce, selon les honoraires prévus au contrat.

CA 2021-04-026.03

CA 2021-04-026.04

CA 2021-04-026.05
Politique générale de la sécurité de l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur recommandation du comité d'audit [CAT 2021-01-009], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications proposées à la Politique générale sur la sécurité de l'information;
2. d'adopter la refonte de la Politique générale sur la sécurité de l'information dont copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger les résolutions CAT 2020-03-031 et CA 2020-016-120.03.

CA 2021-04-027

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2021-04-027.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2021 du comité de gouvernance, d'éthique et de communication tenue le 24 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance,

d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-04-027.02
Plan d'action en responsabilité sociétale

Après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-004] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le Plan d'action en responsabilité sociétale 2021-2023 de la Société des alcools du Québec tel que modifié, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CA 2019-013-093.02 et CGE 2019-05-045.

CA 2021-04-027.03

CA 2021-04-027.04
Remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-009], **il est unanimement résolu :**

1. de désigner, pour l'année financière 2021-2022, monsieur Denis Chamberland, en remplacement de la présidente du conseil d'administration, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

CA 2021-04-027.05
Formation des comités du conseil

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-011], **il est unanimement résolu :**

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lyne Bouchard comme présidente du comité ainsi qu'à MM. Patrice Attanasio, René Leprohon et Michael L. Vineberg.
2. de nommer M. Christian Leblanc membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à M. René Leprohon comme président du comité ainsi qu'à Mme Lyne Bouchard et MM. Alain Brunet et Christian Leblanc.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des ressources humaines :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente du comité ainsi qu'à MM. Patrice Attanasio et Denis Chamberland.
2. de nommer Mme Carolina Vellucci-Willsher et M. Alain Brunet membres de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

1. de nommer M. Denis Chamberland président du comité.
2. d'accorder un renouvellement de mandat à MM. Jean-Pierre Poulin et Michael L. Vineberg.

La présidente du conseil et la présidente et chef de la direction sont membres d'office de ce comité.

CA 2021-04-027.06
Renouvellement de mandat – administrateurs de la SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-012], **il est unanimement résolu** :

- que la Société québécoise du cannabis (la «SQDC») est une filiale de la SAQ;
- que le conseil d'administration de la SQDC est nommé par la SAQ en tenant compte du profil de compétences et d'expérience déterminé; et
- que les mandats des administrateurs Martine Lapointe et René Leprohon viennent à échéance le 30 septembre 2021 et qu'il est souhaitable de les renouveler.

sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-01-012] **il est unanimement résolu** :

1. que les mandats de Martine Lapointe et René Leprohon soient renouvelés pour une durée de 3 années, et ce, à compter du 30 septembre 2021, portant la nouvelle date d'échéance de leur mandat au 30 septembre 2024.

CA 2021-04-028

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-04-029

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance extraordinaire de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le **mardi 13 avril** à compter de **8 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Poulin

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil d'administration informe les membres du conseil qu'un seul sujet sera traité lors de cette séance extraordinaire.

CA 2021-05-030

CA 2021-05-031

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-05-032

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021/

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance extraordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le lundi 19 avril à compter de 17 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
M. Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-06-033

CA 2021-06-034

Rémunération variable 2020-2021

Il est unanimement résolu :

1. de confirmer que la rémunération variable 2020-2021 soit versée aux employés admissibles en fonction du budget approuvé par le conseil d'administration le 15 juin 2020 (CA 2020-05-032.03).

CA 2021-06-035

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-06-036

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MAI 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance extraordinaire de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le vendredi le **30 avril** à compter de **12 h 30**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Poulin

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-07-037

CA 2021-07-038

CA 2021-07-039

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois quittent la séance.

CA 2021-07-040

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 AOÛT 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance de l'année **2021** du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 27 mai
à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser l'ordre de certains des sujets et d'en retirer un.

CA 2021-08-041

CA 2021-08-042 **Approbation du procès-verbal de la 3^e séance du conseil d'administration
tenue le 25 mars 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

- CA 2021-08-043 **Approbation du procès-verbal de la 4^e séance du conseil d'administration tenue le 26 mars 2021**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**
- CA 2021-08-044 **Approbation du procès-verbal de la 5^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 13 avril 2021**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**
- CA 2021-08-045 **Approbation du procès-verbal de la 6^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 19 avril 2021**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**
- CA 2021-08-046 **Approbation du procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 30 avril 2021**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**
- CA 2021-08-047 **Suivi du conseil d'administration**

- Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.
- CA 2021-08-048

CA 2021-08-049

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2021-08-049.01

CA 2021-08-049.02

CA 2021-08-049.03
SQDC- Nomination d'un président par intérim

a

il est unanimement résolu :

1. de nommer M. Paul Furfaro, membre du conseil d'administration et président-directeur général de la SQDC par intérim, à compter du 31 mai 2021, et ce, jusqu'à ce que son successeur soit nommé;
2. que M. Paul Furfaro puisse exercer, comme président-directeur général par intérim, tous les pouvoirs dévolus au président-directeur général de la SQDC.

CA 2021-08-050

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2021-08-050.01

CA 2021-08-050.02

CA 2021-08-050.03

CA 2021-08-050.04

CA 2021-08-051

Rapport du président du comité d'audit

CA 2021-08-051.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité d'audit tenue le 26 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-08-051.02

CA 2021-08-051.03

CA 2021-08-051.04

CA 2021-08-051.05

CA 2021-08-051.06

CA 2021-08-051.07
Rapport annuel 2020-2021 - Revue financière et états financiers 2021

Afin de donner suite à la présentation de la revue des états financiers pour l'exercice clos le 27 mars 2021, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2021-02-018.06] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2021;
2. d'approuver, tels que présentés, les états financiers de la Société des alcools du Québec pour l'exercice se terminant le 27 mars 2021;

3. de mandater madame Johanne Brunet et monsieur René Leprohon pour signer les états financiers 2020-2021 au nom du conseil d'administration.

CA 2021-08-051.08
Communiqué de presse – Résultats financiers annuels 2020-2021

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2021-02-018.07] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le communiqué de presse portant sur les états financiers pour l'exercice clos le 27 mars 2021.

CA 2021-08-051.09

CA 2021-08-051.10

CA 2021-08-052.01
Compte-rendu de la 3^e séance 2021 du comité des ressources humaines
tenue le 19 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-08-052.02

CA 2021-08-052.03
Versement de la rémunération variable 2020-2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2021-03-024.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser le versement de la rémunération variable 2020-2021 aux personnels non syndiqués, cadres et personnels syndiqués y ayant droit.

CA 2021-08-052.04
Évaluation de la performance 2020-2021 - Recommandation salariale 2021-2022 et rémunération variable 2020-2021 - Présidente et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant :

sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2021-03-024.02] **il est unanimement résolu:**

1. d'autoriser à Mme Catherine Dagenais, une augmentation salariale de 4 % de son salaire de base selon les paramètres d'augmentations salariales du personnel cadre et non syndiqué 2021, et ce, rétroactivement au 28 mars 2021;
2. d'autoriser, conformément au décret 828-2018 du 20 juin 2018 de Mme Catherine Dagenais, le versement d'une rémunération variable au 1^{er} septembre 2021, représentant 15 % de son salaire de base au 27 mars 2021.

CA 2021-08-053 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2021-08-053.01
Compte-rendu de la 3^e séance 2021 du comité des pratiques commerciales tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-08-053.02

Modification de la liste des personnes autorisées en vertu de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation - Affaires bancaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-02-017.03] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ et dont copie du document est jointe en annexe des présentes.
2. d'abroger toute liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ antérieure à la présente résolution.

CA 2021-08-053.03

Contrat entretien ménager des succursales - Ajustement de la provision budgétaire

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-34], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ à la provision initialement prévue au contrat d'entretien ménager, soit un montant de \$ pour la SAQ et de \$ pour la SQDC, portant la valeur totale du contrat octroyé à Groupe MMI Inc. à \$ pour des services d'entretien ménager des succursales de la SAQ et la SQDC;
2. que la décision de la SQDC d'exercer ou non les options prévues contrat avec le Groupe MMI Inc. soit soumise au comité des pratiques commerciales et aux membres du conseil d'administration au moment opportun;
3. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2018-03-014.08 et CA 2018-06-049.08.

CA 2021-08-053.04
Acquisition de services de transport nord-américain – TTP 2021

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-036], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, suite aux propositions reçues dans le cadre de l'appel de propositions public pour le transport terrestre et intermodal des produits importés par la SAQ [CA 2020-016-121.06 et CPC 2020-03-040], l'octroi des contrats aux transporteurs ci-après mentionnés, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$ pour une durée d'un an

2021-08-053.05
Livraison et transport à domicile – Purolator – Ajustement de la provision budgétaire

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-037], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ pour la livraison de colis à domicile, portant la valeur totale du contrat octroyé à Purolator à \$, et ce, jusqu'au 12 août 2021.

CA 2021-08-053.06

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-038],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation [CA 2020-013-089.03] une enveloppe budgétaire de dollars pour la réalisation de la phase 2.1 du projet JD Edwards.

CA 2021-08-053.07
Contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel SIGMA RH

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-040],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à signer une entente de gré à gré avec la firme Sigma RH pour les services d'hébergement et le support de la solution SIGMA RH, et ce, représentant une provision budgétaire de \$, pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2025.

| |
|--|
| CA 2021-08-053.08 Placement média - Appel d'offres via le Centre d'acquisitions gouvernementales |
|--|

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-03-041],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), à négocier l'acquisition de contrats de placement média, par le biais d'un appel de propositions public;
2. d'adhérer, suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, à un contrat pour le placement média de la SAQ, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour la période du 2 août 2021 au 31 mars 2025 (incluant les options).

CA 2021-08-054

Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2021-08-054.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-08-054.02

Plan d'action responsabilité sociétale (PARS) – Modification d'un indicateur

sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-02-026], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications au plan d'action en responsabilité sociétale 2021-2023 de la Société des alcools du Québec, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

2. d'amender en conséquence les résolutions CGE 2021-01-004 et CA 2021-04-027-02.

CA 2021-08-054.03
Programme d'accueil

Après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-02-029.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications au programme d'accueil des nouveaux membres du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CGE 2009-01-011 et CA 2009-0212.07.

CA 2021-08-054.05

Amendée
le 28 mai 2021

CA 2021-08-054.06
Rapport annuel 2021– Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le rapport annuel 2021.

NOTE : Cette résolution a été amendée par la résolution CA 2021-09-058

CA 2021-08-055

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 AOÛT 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance extraordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le vendredi 28 mai à compter de 09 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lyne Bouchard

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-09-057

CA 2021-09-058

Rapport annuel 2020-2021

Ainsi, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les modifications proposées aux pages 44 et 115 du rapport annuel 2021;
2. d'amender en conséquence la résolution [CA 2021-08-054.06].

CA 2021-09-059

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 28 OCTOBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 26 août à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-10-060

CA 2021-10-061 **Approbation du procès-verbal de la 8^e séance du conseil d'administration tenue le 27 mai 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-10-062 **Approbation du procès-verbal de la 9^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 28 mai 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-10-063 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-10-064

CA 2021-10-065 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2021-10-065.01

CA 2021-10-065.02

CA 2021-10-065.03

CA 2021-10-066

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2021-10-066.01

CA 2021-10-066.02

CA 2021-10-066.03
Commandite Université McGill - partenariat

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation de la Société des alcools du Québec [CA 2020-013-089.03], un partenariat de \$ sur une durée de 5 ans avec l'école Bensadoun en commerce de détail de l'Université McGill.

CA 2021-10-067 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2021-10-067.01
Compte-rendu de la 4^e séance 2021 du comité des pratiques
commerciales tenue le 23 août – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-10-067.02

Solution technologique de planification de la main-d'œuvre – Horaspère

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-04-049],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ au contrat avec la firme Horaspère, portant la provision budgétaire totale à \$ jusqu'à la fin de la période de licence établie en l'an 2031;
2. d'amender en conséquence les résolutions [CPC 2019-04-027 et CA 2019-10-070.03].

CA 2021-10-067.03

Prolongation de contrat et appel d'offres pour le support, la maintenance et le développement de l'application mobile et le site web SAQ.com

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-04-050],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], un contrat de gré à gré avec la firme Mirego du 9 janvier 2022 au 31 mars 2023, représentant une provision budgétaire au montant de \$ pour cette période;
2. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à procéder par un appel de propositions public pour le développement et la maintenance de l'application mobile de la SAQ et du site SAQ.com;

3. d'autoriser, suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, l'octroi d'un ou des contrats pour le développement et la maintenance de l'application mobile de la SAQ et du site SAQ.com le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une période de 6 ans suite à l'octroi du contrat.

CA 2021-10-067.04

Services de paiements électroniques - prolongation de contrat TD

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-04-052],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la prolongation du contrat avec la Banque TD pour des services de paiements électroniques, et ce, jusqu'au 31 mars 2023;
2. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour des services de paiements électroniques, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, dont un montant de \$ représentant les besoins de la SAQ et un montant de \$ ceux de la SQDC;
3. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à mener des négociations compétitives de gré à gré avec la Banque TD et Moneris pour un contrat de services de paiements électroniques qui regrouperait les besoins de la SAQ et de la SQDC , et ce,

pour une période de cinq ans plus deux options de prolongation d'une année chacune;

4. que les autorisations données aux paragraphes 1, 2 et 3 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également la prolongation de contrat avec Banque TD, sa provision budgétaire ainsi que le processus de négociation d'un éventuel contrat à long terme;
5. que la provision budgétaire pour un éventuel contrat à long terme négocié conformément au paragraphe 3 soit soumise pour approbation à ce comité et au conseil d'administration, et ce, à la suite de la négociation.

CA 2021-10-067.05

CA 2021-10-067.06

CA 2021-10-068

Rapport du président du comité d'audit

CA 2021-10-068.01

Compte-rendu de la 3^e séance 2021 du comité d'audit tenue le 25 août – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-10-068.02

CA 2021-10-068.03

CA 2021-10-069 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2021-10-069.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-10-070 **Rapport de la présidente du comité des ressources humaines**

CA 2021-10-070.01

Compte-rendu de la 4^e séance 2021 du comité des ressources humaines tenue le 19 mai – Ordre du jour

CA 2021-10-071

CA 2021-10-072

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2021-10-073

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 28 OCTOBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **mardi 14 septembre** à compter de **10 h 30**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉ

Monsieur Alexandre Côté, vice-président aux talents et expérience employé

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-11-074

CA 2021-11-075

sur la recommandation du conseil d'administration de la SQDC [SQDC CA 2021-2022-09-002.01], **il est unanimement résolu** :

1. de nommer, M. Jacques Farcy, membre du conseil d'administration et président-directeur général de la Société québécoise du cannabis, à compter du 11 octobre 2021 pour un mandat d'une durée de 5 ans.

Étant entendu que les conditions de rémunération et les conditions de travail du président-directeur général de la SQDC seront établies par le conseil d'administration de la SQDC, et ce, conformément aux paramètres fixés par le gouvernement.

CA 2021-11-076

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 28 OCTOBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 12^e séance extraordinaire de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le vendredi 17 septembre à compter de 07 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTS

Monsieur Christian Leblanc
Madame Lucie Martel

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-12-077

CA 2021-12-078

CA 2021-12-079

CA 2021-12-080

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 9 DÉCEMBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 13^e séance de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **jeudi 28 octobre** à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet.

CA 2021-13-081

CA 2021-13-082 **Approbation du procès-verbal de la 10^e séance du conseil d'administration tenue le 26 août 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-13-083 **Approbation du procès-verbal de la 11^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 14 septembre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-13-084 **Approbation du procès-verbal de la 12^e séance extraordinaire du conseil d'administration tenue le 17 septembre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-13-085 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-13-086

CA 2021-13-087

CA 2021-13-088 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

| |
|-------------------|
| CA 2021-13-088.01 |
|-------------------|

CA 2021-13-088.02

CA 2021-13-088.03

CA 2021-13-088.04

CA 2021-13-088.05

CA 2021-13-089.01

CA 2021-13-089.02

CA 2021-13-090 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2021-13-090.01
Compte-rendu de la 5^e séance 2021 du comité des pratiques
commerciales tenue le 26 octobre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-13-090.02
Modification de la liste des personnes autorisées en vertu de la politique de
délégation des pouvoirs d'approbation - Affaires bancaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-056], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ et dont copie du document est jointe en annexe des présentes;

2. d'abroger toute liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ antérieure à la présente résolution.

CA 2021-13-090.03
Modification de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-057], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la modification proposée à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions [CPC 2020-02-07 et CA 2020-12-089.03].

CA 2021-13-090.04
Contrat entretien ménager des succursales - ajustement de la provision budgétaire (portion SQDC)

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-058],
il est unanimement résolu :

1. conformément à la demande et à l'autorisation de la SQDC, d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ pour permettre à la SQDC de bénéficier de la première option prévue au contrat d'entretien ménager, portant la valeur totale du contrat octroyé au Groupe MMI Inc. à \$ pour des services d'entretien ménager des succursales de la SAQ et la SQDC, soit pour la SAQ et \$ pour la SQDC;
2. que la décision de la SQDC d'exercer ou non les prochaines options du contrat avec le Groupe MMI Inc. soit soumise au comité des pratiques commerciales et aux membres du conseil d'administration de la SAQ;
3. d'amender en conséquence les résolutions [CPC 2021-03-34 et CA 2021-08-053.03].

| |
|---|
| CA 2021-13-090.05 Acquisition de service de transport nord-américain et groupage de boissons alcooliques TTP-2022; |
|---|

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-062],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la Direction de l'acquisition, biens et services, à la sélection de fournisseurs pour le transport terrestre et intermodal des produits importés par la SAQ.

CA 2021-13-090.06

Service de courtage et portefeuille d'assurance de dommages;

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-05-063],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à mener des négociations compétitives de gré à gré avec un minimum de six (6) courtiers d'assurances qui regrouperaient les besoins de la SAQ et de la SQDC, et ce, pour une période de trois ans plus deux options de prolongation d'une (1) année chacune;
2. d'autoriser l'octroi d'un ou de plusieurs contrats ainsi qu'une provision budgétaire de \$ pour des services de courtage et portefeuille d'assurance de dommages, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2022 au 1^{er} avril 2027, dont un montant de \$ qui représente les besoins de la SAQ et un montant de \$ ceux de la SQDC;
3. que les autorisations données aux paragraphes 1 et 2, pour la SQDC, soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également le mode d'acquisition et sa provision budgétaire.

CA 2021-13-091.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2021 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-13-091.02

Code d'éthique et de conduite des fournisseurs

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du comité commente les travaux qui ont été menés à l'égard du Code d'éthique et de conduite des fournisseurs.

Après discussion, sur la recommandation du comité gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-04-046], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications proposées au Code de conduite des fournisseurs de la Société des alcools du Québec ainsi que la version refondue de celui-ci dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2015-01-006 et CA 2015-01-007.06.

CA 2021-13-091.03

Formation des comités du conseil

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2021-04-048], **il est unanimement résolu :**

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lyne Bouchard comme présidente du comité ainsi que de renouveler les mandats de MM. Patrice Attanasio, René Leprohon, Christian Leblanc et Michael L. Vineberg.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à M. René Leprohon comme président du comité ainsi que de renouveler les mandats de Mme Lyne Bouchard et de MM. Alain Brunet et Christian Leblanc.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des ressources humaines :

1. de nommer Mme Carolina Vellucci-Willsher présidente du comité.
2. de nommer Mme Stéphanie Raymond-Bougie membre du comité.
3. d'accorder un renouvellement de mandat à MM. Denis Chamberland, Alain Brunet et Patrice Attanasio.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

1. d'accorder un renouvellement de mandat comme président du comité à M. Denis Chamberland ainsi que de renouveler les mandats de MM. Jean-Pierre Poulin et Michael L. Vineberg.
2. de nommer Mme Roxanne Hamel membre du comité.

La présidente du conseil et la présidente et chef de la direction sont membres d'office de ce comité.

CA 2021-13-092

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

| |
|---|
| CA 2021-13-092.01 Compte-rendu de la 4 ^e séance 2021 du comité des ressources humaines tenue le 19 mai – Ordre du jour |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite M. Alexandre Coté, vice-président aux talents et expérience employé, à se joindre à la séance pour faire état des dossiers qui ont été à l'étude lors du dernier comité des ressources humaines.

CA 2021-13-092.02

CA 2021-13-092.03

CA 2021-13-093

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Catherine Dagenais quitte la séance.

CA 2021-13-094

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 9 DÉCEMBRE 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 14^e séance de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le mercredi 3 novembre à compter de 16 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil

Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction

Monsieur Patrice Attanasio

Madame Lyne Bouchard

Monsieur Alain Brunet

Monsieur Denis Chamberland

Madame Roxanne Hamel

Monsieur Christian Leblanc

Monsieur René Leprohon

Monsieur Jean-Pierre Poulin

Madame Stéphanie Raymond-Bougie

Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois,

Monsieur Carl Boucher

Monsieur Luc Bourdeau

Madame Sandrine Bourlet

Vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

Vice-président aux technologies de l'information

Vice-président à la chaîne d'approvisionnement

Vice-présidente à la commercialisation et vice-présidente *par* intérim à l'exploitation des réseaux des ventes

Monsieur Alexandre Côté

Vice-président aux talents et expérience employé

Madame Édith Filion

Vice-présidente et chef de la direction financière

Madame Marie-Hélène Lagacé

Vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale

Monsieur Daniel Collette,

Madame Jacinthe Dupuis

Monsieur Patrick Lalumière

Monsieur François Renaud

Secrétaire adjoint

Directrice à l'audit interne

Directeur aux finances

Analyste à la direction financière

Madame Annie Vezeau

Formatrice et directrice principale à la gouvernance et gestion des risques, KPMG

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-14-095

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 10 FÉVRIER 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 15^e séance de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 8 décembre à compter de 13 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

| | |
|----------------------------|--|
| Madame Martine Comtois, | Vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale |
| Madame Édith Filion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Monsieur Daniel Collette, | Secrétaire adjoint |
| Monsieur Patrick Lalumière | Directeur aux finances |
| Monsieur François Renaud | Analyste à la direction financière |

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-15-098

CA 2021-15-099

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2021-15-099.01

CA 2021-15-099.02

CA 2021-15-099.03

CA 2021-15-099.04

CA 2021-15-100

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 10 FÉVRIER 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 16^e séance de l'année 2021 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 9 décembre à compter de 13 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint
Madame Édith Fillion, vice-présidente et chef de la direction financière

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet.

CA 2021-16-101

CA 2021-16-102 **Approbation du procès-verbal de la 13^e séance du conseil d'administration tenue le 28 octobre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-16-103 **Approbation du procès-verbal de la 14^e séance du conseil d'administration tenue le 3 novembre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2021-16-104 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-16-105

CA 2021-16-106 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2021-16-106.01

CA 2021-16-106.02
SQDC - Nomination d'un administrateur

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. de nommer Jean-Simon Denault à titre d'administrateur indépendant de la SQDC, à compter du 9 décembre 2021 pour un mandat d'une durée de 3 ans.

CA 2021-16-107

Rapport de la présidente et chef de la direction

| |
|-------------------|
| CA 2021-16-107.01 |
|-------------------|

CA 2021-16-107.02

CA 2021-16-107.03

CA 2021-16-108 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2021-16-108.01
Compte-rendu de la 6^e séance 2021 du comité des pratiques commerciales
tenue le 9 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-16-108.02
Plan de développement 2022-2023 du réseau des succursales et agences

Après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-06-068], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences 2022-2023.

CA 2021-16-108.03
Infynia - Écart à la commande et appel d'offres

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2021-06-069], **il est unanimement résolu :**

1. d'amender les résolutions CPC 2018-06-031.01 et CA 2018-18-123.03 en indiquant que la provision budgétaire attribuable aux besoins de la SAQ est de \$ et celle attribuable à ceux de la SQDC est de \$ pour l'ensemble du contrat incluant les années d'options;
2. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de à la provision initialement prévue du terme initial du contrat avec le Groupe Infynia, soit un montant additionnel de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant additionnel de \$ pour les besoins de la SQDC, et ce, jusqu'à l'adjudication d'un nouveau contrat;

3. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise du Service de l'acquisition, biens et services, à émettre un appel de propositions public afin d'identifier un fournisseur accrédité pour l'acquisition, l'entretien, la maintenance et le support d'équipements de sécurité en matière de vidéosurveillance, d'alarmes et accès de la SAQ et la SQDC;
4. d'octroyer, suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une durée de 5 années, dont deux options de renouvellement d'une année chacune, représentant une provision au montant de \$ pour les besoins de la SAQ et au montant de \$ pour ceux de la SQDC;
5. que la provision budgétaire pour les besoins de la SAQ soit de \$ pour le terme initial de 3 ans, de \$ pour la première année d'option et de \$ pour la seconde année d'option;
6. que la provision budgétaire de la SQDC soit de \$ pour le terme initial de 3 ans, de \$ pour la première année d'option et de \$ pour la seconde année d'option.
7. que les autorisations requises pour les besoins de la SQDC aux paragraphes 4 et 6 ci-avant soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également le mode d'acquisition et la provision budgétaire.

CA 2021-16-109

Rapport du président du comité d'audit

CA 2021-16-109.01

Compte-rendu de la 4^e séance 2021 du comité d'audit tenue le 6 décembre –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2021-16-109.02

Rapport financier intermédiaire – 2^e trimestre 2021-2022 – Clos le
11 septembre 2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité d'audit résume les faits saillants du rapport financier intermédiaire de la Société des alcools du Québec du 2^e trimestre 2021-2022, clos le 11 septembre 2021.

CA 2021-16-109.03

CA 2021-16-109.04
Plan d'audit des états financiers de la SAQ 2021-2022

Sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2021-04-039.04], il est **unanimentement résolu** :

1. d'approuver le plan d'audit 2021-2022;
2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2021-2022, un budget d'honoraires de \$ à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

CA 2021-16-109.05

CA 2021-16-110 **Rapport de la présidente du comité des ressources humaines**

CA 2021-16-110.01
Compte-rendu de la 6^e séance extraordinaire 2021 des ressources humaines tenue le 15 novembre et de la 7^e séance extraordinaire 2021 du comité des ressources humaines tenue le 6 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de ces séances.

CA 2021-16-111

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et Édith Filion ainsi que M. Daniel Colette quittent la séance.

CA 2021-16-112

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, XXX 2021 /

PROCÈS-VERBAL de la 17^e séance extraordinaire de l'année **2021** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **samedi 11 décembre** à compter de **14 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2021-17-113

CA 2021-17-114

CA 2021-17-115

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Édith Filion et Martine Comtois ainsi que M. Alexandre Côté quittent la séance.

CA 2021-17-116

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 25 MARS 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance extraordinaire de l'année **2022** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le **JEUDI 20 janvier** à compter de **8 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière
Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-01-001

CA 2022-01-002

CA 2022-01-003

CA 2022-01-004

CA 2022-01-005

CA 2022-01-006

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Édith Filion et Martine Comtois ainsi que Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-01-007

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 25 MARS 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance de l'année **2022** du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le **jeudi 10 février** à compter de **13 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-02-008

CA 2022-02-009

Approbation du procès-verbal de la 15^e séance du conseil d'administration tenue le 8 décembre 2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-02-010 **Approbation du procès-verbal de la 16^e séance du conseil d'administration tenue le 9 décembre 2021**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-02-011 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-02-012

CA 2022-02-013 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2022-02-013.01

CA 2022-02-013.02
SQDC – Renouvellement de mandats d'administrateurs

Après discussion et considérant :

Sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-02-011] **il est unanimement résolu :**

1. que les mandats de Mme Marie-Claude Guay et M. Jean-Claude Dufour soient renouvelés pour une durée de 4 années, et ce, à compter du 10 février 2022, portant la nouvelle date d'échéance de leur mandat au 9 février 2026.

CA 2022-02-013.03

CA 2022-02-013.04

CA 2022-02-014 **Rapport de la présidente et chef de la direction**

CA 2022-02-014.01

CA 2022-02-014.02

CA 2022-02-015

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2022-02-015.01

Comptes-rendus de la 1^{re} séance extraordinaire 2022 du comité des ressources humaines tenue le 18 janvier et de la 2^e séance extraordinaire 2022 du comité des ressources humaines tenue le 9 février – Ordre du jour

CA 2022-02-015.02

Programme d'escompte en succursale 2022-2023

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CRH 2022-02-012], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le programme d'escompte en succursale 2022-2023 de la SAQ, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. de revoir annuellement les modalités du programme d'escompte en succursale.

CA 2022-02-015.03

CA 2022-02-016 **Rapport du président du comité d'audit**

CA 2022-02-016.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2022 du comité d'audit tenue le 4 février –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-02-016.02

CA 2022-02-017 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2022-02-017.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2022 du comité des pratiques commerciales
tenue le 17 janvier et de la 2^e séance 2022 du comité des pratiques
commerciales tenue le 7 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de ces séances.

CA 2022-02-017.02
Écart en dérogation au contrat de Comarch

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-02-008],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], une prolongation de contrat de gré à gré avec Comarch Canada Corp. pour des services de gestion des points du programme Inspire, et ce, pour une période de 2 ans assortie d'une option pour une période additionnelle de 6 mois;
2. d'autoriser, pour le contrat mentionné au paragraphe 1, une provision budgétaire de \$ pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2026;

3. d'autoriser, dans l'éventualité où l'option du contrat mentionné au paragraphe 1 est exercée, une provision budgétaire de \$ pour la période du 1^{er} octobre 2026 au 31 mars 2027.

CA 2022-02-017.03
Appareils mobiles en succursale - Appel de propositions public

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-02-009],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder via un appel de propositions public, par l'entremise de la Direction de l'acquisition, des biens et services, à l'acquisition d'appareils mobiles pour ses succursales;
2. d'octroyer, à la suite de l'appel de propositions public mentionné ci-avant, un ou des contrats pour l'acquisition d'appareils pour ses succursales, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une durée initiale de 3 années plus 2 options de renouvellement d'une (1) année chacune.

CA 2022-02-017.04
Dérogation – Négociation de gré à gré pour l'utilisation du système DIALOG

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-02-012],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], le renouvellement, par une entente de gré à gré, des services d'hébergement, de support et d'utilisation de la solution Dialog, à la firme Groupe Humano, pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2025, représentant une provision de \$.

CA 2022-02-017.05
Assurances collectives SEMB

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-02-013], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure un contrat d'assurance collective d'une durée de 5 ans, assorti d'options de renouvellement de 5 ans, auprès de la firme SSQ, Société d'assurance vie inc., représentant une enveloppe budgétaire pour la période initiale de 5 ans, au montant de de dollars, soit une somme de de dollars pour la portion assumée par la SAQ et une somme de de dollars pour la portion assumée par les employés SEMB.
2. que dans l'éventualité de l'exercice de l'option prévue au contrat mentionné au paragraphe 1, le dossier soit soumis à l'approbation du comité des pratiques commerciales et du conseil d'administration afin d'autoriser l'octroi d'une nouvelle provision budgétaire.

CA 2022-02-018 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2022-02-018.01

Compte-rendu de la 1^{re} séance 2022 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 20 janvier et de la 2^e séance 2022 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 9 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de ces séances.

CA 2022-02-018.02

CA 2022-02-019

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-02-020

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MAI 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance extraordinaire de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le jeudi 17 mars à compter de 12 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg

ABSENTS

Madame Lyne Bouchard
Monsieur Christian Leblanc
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Alexandre Côté, vice-président aux talents et expérience employé
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-03-021

CA 2022-03-022

Nomination | Vice-président à l'exploitation des réseaux de ventes

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2022-03-16] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la nomination de Martin Lévesque, vice-président à l'exploitation des réseaux de vente, au salaire annuel de 250 000 \$, à compter de sa date d'entrée en fonction, laquelle sera déterminée entre les parties, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2022-03-023

CA 2022-03-024

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que MM. Alexandre Côté et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-03-025

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MAI 2022 /

**PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année 2022 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 24 mars
à compter de 8 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

| | |
|---------------------------------|---|
| Monsieur Carl Boucher | Vice-président aux technologies de l'information |
| Monsieur Luc Bourdeau | Vice-président à la chaîne d'approvisionnement |
| Madame Sandrine Bourlet | Vice-présidente à la commercialisation et à l'exploitation des réseaux de ventes (par intérim) |
| Monsieur Alexandre Côté | Vice-président aux talents et expérience employé |
| Madame Édith Filion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Madame Marie-Hélène Lagacé | Vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale |
| Monsieur Patrick Lalumière | Directeur aux finances |
| Monsieur Christian Marier-Pilon | Directeur à la responsabilité sociétale |
| Monsieur François Renaud | Analyste à la direction financière |

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-04-026

CA 2022-04-027.01
Adoption du plan marketing 2022-2023

Après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le plan marketing 2022-2023.

CA 2022-04-027.02
Budget 2022-2023

Après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2022-2023 selon les montants suivants :

- budget des dépenses d'investissements : \$
- budget d'exploitation : \$

CA 2022-04-028

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MAI 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le vendredi 25 mars à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser l'ordre de présentation de certains sujets.

CA 2022-05-029

CA 2022-05-030

Approbation du procès-verbal de la 17^e séance extraordinaire 2021 du conseil d'administration tenue le 11 décembre 2021

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-05-031 **Approbation du procès-verbal de la 1^{re} séance extraordinaire 2022 du conseil d'administration tenue le 20 janvier**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-05-032 **Approbation du procès-verbal de la 2^e séance 2022 du conseil d'administration tenue le 10 février**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-05-033 **Suivi du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-05-034

CA 2022-05-035 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2022-05-035.01

CA 2022-05-035.02

CA 2022-05-035.03

CA 2022-05-036.01

CA 2022-05-036.02

CA 2022-05-037.01

Compte-rendu de la 3^e séance extraordinaire 2022 du comité des ressources humaines tenue le 16 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-05-037.02

Compte-rendu de la 4^e séance extraordinaire 2022 du comité des ressources humaines tenue le 22 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-05-037.03

Politique de rémunération et programme de rémunération variable

- Structure et augmentation salariale 2022-2023 - personnel cadre et non syndiqué

Après discussion, considérant qu'il y a lieu de maintenir la compétitivité de la SAQ sur le marché de l'emploi et de conserver un écart entre la structure salariale du personnel cadre et du personnel non syndiqué et celle des employés syndiqués, sur

la recommandation du comité des ressources humaines [CRH 2022-04-023.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'accorder, au 27 mars 2022, un budget d'augmentation salariale de % pour la masse salariale du personnel cadre et du personnel non syndiqué ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant %;
- 2 d'autoriser une majoration de % de la structure salariale du personnel cadre et du personnel non syndiqué, et ce, sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor.

CA 2022-05-037.04

Politique de rémunération et programme de rémunération variable

- Programmes de rémunération variable 2022-2023 - personnel cadre et non syndiqué

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CRH 2022-04-023.02], **il est unanimement résolu :**

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2022-2023, les programmes de rémunération variable suivants :
 - Programme de rémunération variable des cadres et du personnel non syndiqué et;
 - Programme de rémunération variable des cadres du secteur des ventes.
2. de maintenir l'objectif d'équipe pour les vice-présidents et les gestionnaires

de maintenir la pondération des objectifs d'équipe pour tenir

CA 2022-05-037.05

CA 2022-05-038

Rapport du président du comité d'audit

CA 2022-05-038.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2022 du comité d'audit tenue le 23 mars –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant complété leurs délibérations, la présidente du conseil invite Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette à rejoindre la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-05-038.02

CA 2022-05-038.03

CA 2022-05-038.04

CA 2022-05-038.05
Politique de gestion intégrée des risques

Après discussion et sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2022-02-015.04], il est unanimement résolu :

1. d'approuver la Politique de gestion intégrée des risques de la Société des alcools du Québec.

CA 2022-05-039 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2022-05-039.01
Compte-rendu des 3^e et 4^e séances extraordinaires 2022 du comité des pratiques commerciales – ateliers de planification stratégique – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-05-039.02

Compte-rendu de la 5^e séance 2022 du comité des pratiques commerciales
tenue le 22 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-05-039.03

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-05-027],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la perception, auprès des distillateurs, d'une majoration de % sur le prix de vente des boissons panachées vendues sur les lieux de fabrication, excluant la TPS, la TVQ et la taxe spécifique.

CA 2022-05-039.04

Majoration pour les vins québécois vendus directement dans les épiceries et les dépanneurs

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-05-028], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la perception, auprès des détenteurs de permis artisanal, d'une majoration de % sur le prix de vente des vins québécois produits par ces derniers sur les lieux de fabrication, excluant la TPS, la TVQ et la taxe spécifique.

CA 2022-05-039.05

Acquisition de service de transport maritime outremer et groupage de
boissons alcooliques importées par la SAQ – SP-TMP2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance
des documents soumis

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-05-030],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire d'un montant de \$ pour le transitaire Albatrans Canada Inc., et ce, pour les services requis à compter du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023, lequel montant est composé d'une somme de \$ pour le service de transport et des contingences de \$ pour l'augmentation de volume et d'un montant de \$ pour le carburant.

| |
|---|
| CA 2022-05-039.06 Service de solution de prévention de fraudes pour les ventes en ligne - Riskified |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-05-031],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure une entente de gré à gré avec la firme Riskified Inc. pour l'obtention de services de gestion antifraude des transactions en ligne pour un terme initial de 3 ans à compter du 1^{er} juin 2022 avec deux options de renouvellement d'une année chacune;

2. d'autoriser une provision budgétaire d'un montant de \$ pour la période initiale du contrat avec Riskified Inc. (du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2025), soit un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant de \$ pour ceux de la SQDC;
3. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ dans l'éventualité de l'exercice des options prévues au contrat avec Riskified Inc. pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2027, dont un montant de \$ représente les besoins de la SAQ et un montant de \$ ceux de la SQDC;
4. que les autorisations données aux paragraphes 1, 2 et 3 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également ce contrat de service avec Riskified Inc. et sa part de provision budgétaire.

CA 2022-05-039.07
Service de paiement électronique Banque TD - ajustement à la provision

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-05-032],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser un montant supplémentaire de \$ à la provision budgétaire du contrat avec la Banque TD pour les services de paiements électroniques de la SAQ [CA 2021-10-067.04 et CPC 2021-04-052], et ce, pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, ce qui porte la provision budgétaire totale de ce contrat à un montant de \$, soit un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant de \$ pour ceux de la SQDC.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-05-034], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure une entente de gré à gré avec Amex pour ses besoins de paiements électroniques et ceux de la SQDC, lequel contrat sera d'une durée initiale de 6 ans à compter du 1^{er} avril 2022 et comportera également 2 options de renouvellement de 1 année chacune;
2. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour la durée initiale du contrat (du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2028) avec Amex, dont un montant de \$ qui représente les besoins de la SAQ et un montant de \$ ceux de la SQDC;
3. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ dans l'éventualité de l'exercice des options prévues au contrat avec Amex pour la période du 1^{er} avril 2028 au 31 mars 2030, dont un montant de \$ qui représente les besoins de la SAQ et un montant de \$ ceux de la SQDC;
4. que les autorisations données aux paragraphes 1, 2 et 3 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également le contrat avec Amex et sa part de provision budgétaire.

CA 2022-05-040 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2022-05-040.01
Compte-rendu de la 3^e séance 2022 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 23 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance

CA 2022-05-040.02
Remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence

Après discussion et sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-03-026], **il est unanimement résolu :**

1. de désigner pour l'année financière 2022-2023, madame Lyne Bouchard, en remplacement de la présidente du conseil d'administration, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

CA 2022-05-040.03

CA 2022-05-041

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-05-042

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MAI 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance extraordinaire de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams » le mercredi 30 mars à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Madame Carolina Vellucci-Willsher
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Poulin

INVITÉS

Monsieur Luc Bourdeau, vice-président à la chaîne d'approvisionnement
Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière
Madame Francesca Torasso, directrice à l'acquisition, biens et services

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-06-043

CA 2022-06-044

CA 2022-06-045

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Édith Filion, Francesca Torasso et Martine Comtois ainsi que MM. Luc Bourdeau et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-06-046

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 MAI 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance extraordinaire de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Team » le mardi 12 avril à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Madame Carolina Vellucci-Willsher
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Monsieur Luc Bourdeau, vice-président à la chaîne d'approvisionnement
Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière
Monsieur Patrick Lalumière, directeur aux finances
Madame Francesca Torasso, directrice à l'acquisition, biens et services

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-07-047

CA 2022-07-049

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 26 mai à compter de 13 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-08-050

CA 2022-08-051

Approbation du procès-verbal de la 3^e séance extraordinaire 2022 du conseil d'administration tenue le 17 mars 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-08-052

Approbation du procès-verbal de la 4^e séance 2022 du conseil d'administration tenue le 24 mars 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-08-053

Approbation du procès-verbal de la 5^e séance 2022 du conseil d'administration tenue le 25 mars 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-08-054

Approbation du procès-verbal de la 6^e séance extraordinaire 2022 du conseil d'administration tenue le 30 mars 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-08-055

Approbation du procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire 2022 du conseil d'administration tenue le 12 avril 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-08-056

Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-08-057

Gestion de la réputation – Demandes d'accès à l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-08-058

Rapport annuel et états financiers 2021-2022 SQDC - Dépôt

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-08-059

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2022-08-060

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2022-08-060.01

Suivi du plan stratégique 2021-2023, revue des risques et tableau de bord du 4^e trimestre 2021-2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite Mme Édith Fillion, vice-présidente et chef de direction financière, M. Patrick Lalumière, directeur aux finances et M. François Renaud, analyste à la direction financière, à se joindre à la séance.

CA 2022-08-060.02

CA 2022-08-060.03

CA 2022-08-061

Rapport du président du comité d'audit

CA 2022-08-061.01

Compte-rendu de la 3^e séance 2022 du comité d'audit tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Sur ce, M. Michael L. Vineberg et Mme Roxanne Hamel se retirent de la séance.

CA 2022-08-061.02
États financiers – Exercice clos le 26 mars 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Leprohon mentionne que la vice-présidente et chef de la direction financière a présenté, lors du dernier comité d'audit, les états financiers de l'exercice terminé le 26 mars 2022.

CA 2022-08-061.03

CA 2022-08-061.04

CA 2022-08-061.05

CA 2022-08-061.06

CA 2022-08-061.07

Rapport annuel 2021-2022 - Revue financière et états financiers 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et afin de donner suite à la présentation de la revue des états financiers pour l'exercice clos le 26 mars 2022, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2022-03-027.07] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2022;
2. d'approuver, tels que présentés, les états financiers de la Société des alcools du Québec pour l'exercice se terminant le 26 mars 2022;
3. de mandater madame Johanne Brunet et monsieur René Leprohon pour signer les états financiers 2021-2022 au nom du conseil d'administration.

CA 2022-08-061.08
Communiqué de presse – Résultats financiers annuels 2021-2022 - Clos le
26 mars 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite Mme Stéphanie Morissette, vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale par intérim à se joindre à la séance.

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2022-03-027.08] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le communiqué de presse portant sur les états financiers pour l'exercice clos le 26 mars 2022.

Sur ce, la présidente du conseil d'administration remercie Mme Édith Filion pour ses présentations et cette dernière quitte la séance.

CA 2022-08-062 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2022-08-062.01
Compte-rendu de la 4^e séance 2022 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 16 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-08-062.02
Rapport annuel – Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-04-036], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la section gouvernance ainsi que le bilan de responsabilité sociétale ainsi que le rapport annuel 2022.

CA 2022-08-062.03
Bilan RSE et modifications au PARS

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard explique les modifications proposées au plan d'action en responsabilité sociétale.

Après discussion, considérant que :

sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-04-034], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan d'action en responsabilité sociétale 2021-2023 de la Société des alcools du Québec tel que modifié, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Sur ce, la présidente du conseil d'administration remercie Mme Stéphanie Morissette et cette dernière quitte la séance.

CA 2022-08-062.04
Renouvellement de mandats d'administrateurs de la SQDC

La présidente du comité invite la présidente du conseil d'administration à commenter le renouvellement des mandats et le profil de quatre administrateurs de la SQDC.

Puis, Mme Johanne Brunet se retire de la séance afin que les membres du conseil d'administration puissent discuter du renouvellement de son mandat à titre de présidente du conseil d'administration de la SQDC.

Après discussion, considérant que :

sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-04-042], **il est unanimement résolu :**

1. que le mandat de Johanne Brunet à titre de membre et présidente du conseil d'administration de la SQDC soit renouvelé pour une durée de 5 années, et ce, à compter du 23 août 2022, portant la nouvelle date d'échéance de son mandat au 22 août 2027;
2. que le mandat de Jack Siemiatycki à titre de membre du conseil d'administration de la SQDC soit renouvelé pour une durée de 4 années, et ce, à compter du 30 septembre 2022, portant la nouvelle date d'échéance de son mandat au 29 septembre 2026;
3. que les mandats de Céline Blanchet et Louise Martel à titre de membres du conseil d'administration de la SQDC soient renouvelés pour une durée de 4 années, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2022, portant la nouvelle date d'échéance de leur mandat respectif au 30 septembre 2026;
4. que le mandat de Stéphane Borreman à titre de membre du conseil d'administration de la SQDC soit renouvelé pour une durée de 4 années, et ce, à compter du 19 octobre 2022, portant la nouvelle date d'échéance de son mandat au 18 octobre 2026.

Sur ce, Mme Johanne Brunet et Mme Roxanne Hamel rejoignent la séance.

CA 2022-08-063.01
Compte-rendu de la 7^e séance extraordinaire 2022 du comité des pratiques commerciales tenue le 6 avril – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-08-063.02
Compte-rendu de la 8^e séance 2022 du comité des pratiques commerciales tenue le 18 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, M. Chamberland fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-08-063.03

CA 2022-08-063.04
Modification de la liste des personnes autorisées en vertu de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation – Affaires bancaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-08-044] **il est unanimement résolu**

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ et dont copie du document est jointe en annexe des présentes;
2. d'abroger toute liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ antérieure à la présente résolution.

CA 2022-08-063.05
Service de paiement électronique - Moneris

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-08-048], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ a conclure une entente de gré à gré avec Corporation Solutions Moneris pour ses besoins en matière de paiements électroniques dans le cadre d'un regroupement d'achats incluant les besoins de la SQDC et ceux du ministère des Finances du Québec, lequel contrat sera d'une durée initiale de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2023 et comportera également 2 options de renouvellement de 1 année chacune;

2. d'autoriser une provision budgétaire de _____ \$ pour la durée initiale du contrat (du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2028) avec Corporation Solutions Moneris, dont un montant de _____ \$ représentant les besoins de la SAQ et un montant de _____ \$ ceux de la SQDC;
3. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de _____ \$ dans l'éventualité de l'exercice des options prévues au contrat avec Corporation Solutions Moneris pour la période du 1^{er} avril 2028 au 31 mars 2030, dont un montant de _____ \$ représentant les besoins de la SAQ et un montant de _____ \$ ceux de la SQDC;
4. que les autorisations données aux paragraphes 1, 2 et 3 soient conditionnelles à ce que la SQDC approuve également le contrat avec Corporation Solutions Moneris et sa part de provision budgétaire.

| |
|---|
| CA 2022-08-063.06 Contrat d'hébergement et d'utilisation de logiciel RH Paie – Prolongation du contrat |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-08-049], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure une entente de gré à gré avec NORTHGATEARINSO CANADA INC., lequel contrat sera d'une durée initiale de 4 ans à compter du 12 septembre 2024 et comprendra également 2 options de prolongation d'une année chacune;
2. d'autoriser une provision budgétaire maximale de \$ pour la réalisation du contrat avec NORTHGATEARINSO CANADA INC., soit un montant de \$ pour la période initiale et un montant de \$ pour chacune des options d'une année, le cas échéant.

CA 2022-08-063.07

Approvisionnement des vêtements de travail des employé(es) des succursales et des employé(es) des entrepôts pour divers services et corps de métier de la SAQ – Appel d'offres

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-08-051], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder via un appel de propositions public, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à l'acquisition de vêtements de travail pour ses employés;
2. d'octroyer, pour donner suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats pour l'acquisition de vêtements de travail pour ses employés, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour la durée initiale du contrat de 3 années;
3. d'autoriser, dans l'éventualité où les options du ou des contrats pour l'acquisition de vêtements de travail seraient exercées, une provision budgétaire de \$, et ce, pour la période d'option d'une durée de 2 ans.

| |
|--|
| CA 2022-08-063.08 Demande d'ajustement budgétaire – Contrat entretien (construction) succursales |
|--|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-08-052], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], une provision budgétaire supplémentaire de \$ pour l'exécution des contrats des entrepreneurs chargés de supporter le déploiement du réseau des succursales, et ce, jusqu'au 22 avril 2023.

CA 2022-08-063.09
Acquisition de services de transport terrestre TTP2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-08-056], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, pour donner suite aux propositions reçues dans le cadre de l'appel de propositions public pour le transport terrestre et intermodal des produits importés par la SAQ [CA 2021-013-090.05 et CPC 2021-05-062], l'octroi des contrats aux transporteurs ci-après mentionnés, pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 31 mars 2023, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$;
2. d'autoriser, dans l'éventualité de l'exercice des options prévues aux contrats par la SAQ, la prolongation des contrats aux transporteurs ci-après mentionnés, pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$;

3. que dans l'éventualité où un transporteur ne puisse exécuter une portion ou la totalité du contrat qui lui est accordé ou que ledit transporteur exige des sommes supplémentaires aux montants autorisés, la SAQ puisse transférer une portion ou la totalité d'un contrat et des budgets d'un transporteur vers un autre transporteur.

CA 2022-08-064

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2022-08-064.01

Compte-rendu des 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e séance extraordinaire 2022 du comité des ressources humaines tenues entre le 29 mars et le 24 mai 2022 portant sur la rémunération globale des hauts dirigeants – Ordres du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis,

CA 2022-08-064.02

Compte-rendu de la 11^e séance 2022 du comité des ressources humaines tenue le 25 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis,

CA 2022-08-064.03

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

CA 2022-08-064.04

Rémunération globale des vice-présidents et président-directeur général

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de traiter de ce sujet à huis clos et Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-08-064.05

Évaluation de la performance 2021-2022 – Révision salariale et rémunération variable – Objectifs 2022-2023 et plans de développement – Vice-présidents

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document et convenu de traiter de ce sujet à huis clos, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2022-11-046.01] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser les augmentations salariales de chacun des vice-présidents conformément au montant indiqué au tableau de rémunération 2022-2023 joint aux présentes, et ce, rétroactivement au 27 mars 2022;
2. d'autoriser le versement de la rémunération variable de chacun des vice-présidents.

CA 2022-08-064.06

Évaluation de la performance 2021-2022 – Révision salariale et rémunération variable – Objectifs 2022-2023 et plans de développement – Présidente et chef de la direction – Catherine Dagenais

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document et convenu de traiter de ce sujet à huis clos, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2022-011-046.02] et après discussion, considérant :

il est unanimement résolu:

1. d'autoriser à Mme Catherine Dagenais, une augmentation salariale de 6 % de son salaire de base selon _____, et ce, rétroactivement au 27 mars 2022;
2. d'autoriser, conformément au décret 828-2018 du 20 juin 2018 de Mme Catherine Dagenais, le versement d'une rémunération variable représentant 15 % de son salaire de base au 27 mars 2021.

CA 2022-08-065

Huis clos

Pour donner suite à la présente séance, les membres du conseil d'administration tiennent un huis clos.

CA 2022-08-066

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance extraordinaire de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence « Teams », le vendredi 3 juin à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Madame Carolina Vellucci-Willsher
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Poulin

INVITÉS

Monsieur Raoul Ménès, associé KPMG

| | |
|----------------------------|---|
| Monsieur Carl Boucher | Vice-président aux technologies de l'information |
| Madame Sandrine Bourlet | Vice-présidente à la commercialisation |
| Monsieur Alexandre Côté | Vice-président aux talents et expérience employé |
| Madame Édith Filion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Monsieur Martin Lévesque | Vice-président à l'exploitation des réseaux de ventes |
| Monsieur Patrick Lalumière | Directeur aux finances |
| Madame Jacinthe Dupuis | Directrice de l'audit interne |
| Monsieur François Renaud | Analyste à la direction financière |
| Madame Isabelle Bernard | Adjointe à la direction des finances |

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence "Teams", le mercredi 29 juin à compter de 07 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ABSENTS

Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-11-070

CA 2022-11-071

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance extraordinaire de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence "Teams", le mercredi 22 juin à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ABSENTS :

Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Lyne Bouchard
Madame Carolina Vellucci-Willsher
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-10-068

CA 2022-10-069

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU 27 OCTOBRE 2022 /

**PROCÈS-VERBAL de la 12^e séance de l'année 2022 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social de la SAQ, le jeudi 1^{er} septembre
à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio (par vidéoconférence)
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, Vice-présidente aux affaires corporatives et Secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

Puis, la présidente du conseil d'administration souhaite la bienvenue à M. Marc Tremblay à titre de nouveau membre du conseil d'administration.

CA 2022-12-072

CA 2022-12-073

Approbation du procès-verbal de la 8^e séance 2022 du conseil d'administration tenue le 26 mai 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-12-074

Approbation du procès-verbal de la 9^e séance extraordinaire 2022 du conseil d'administration tenue le 3 juin 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-12-075

Approbation du procès-verbal de la 10^e séance extraordinaire 2022 du conseil d'administration tenue le 22 juin 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-12-076

Approbation du procès-verbal de la 11^e séance extraordinaire 2022 du conseil d'administration tenue le 29 juin 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-12-077

Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-12-078

Gestion de la réputation – Demandes d'accès à l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-12-079

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2022-12-079.01
Calendrier des rencontres 2022-2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils demandent de modifier la date du conseil d'administration du mois de février 2023.

CA 2022-12-079.02

CA 2022-12-080

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2022-12-080.01
Résultats financiers – P05 2022-2023 se terminant le 13 août 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite Mme Édith Fillion, vice-présidente et chef de direction financière et M. François Renaud, analyste à la direction financière, à se joindre à la séance.

CA 2022-12-080.02
Suivi du plan stratégique 2021-2023, revue des risques et tableau de bord du 1^{er} trimestre 2022-2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite Mme Édith Fillion et M. François Renaud, déjà présents à la séance, à présenter le suivi du plan stratégique 2022-2023 du premier trimestre.

CA 2022-12-081

Rapport du président du comité d'audit

CA 2022-12-081.01.

Compte rendu de la 4^e séance 2022 du comité d'audit tenue le 24 août – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-12-081.02
Rapport financier intermédiaire – 1^{er} trimestre 2022-2023 – Clos le 18 juin 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

CA 2022-12-081.03
Suivi de l'entente des services partagés entre la SAQ et la SQDC - Données financières

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-12-081.04
Communiqué de presse – Résultats financiers 1^{er} trimestre 2022-2023 - Clos le 18 juin 2022;

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Leprohon confirme que le communiqué de presse a été approuvé par le comité, et ce, tel que soumis.

CA 2022-12-081.05

CA 2022-12-081.06

CA 2022-12-082 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2022-12-082.01

Compte rendu de la 5^e séance 2022 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 31 août – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-12-082.02
Renouvellement du mandat de l'ombudsman

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion et sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-05-52], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser le renouvellement du contrat de M. Gilles Pharand à titre d'ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période de 1 an assortie d'une option de prolongation de 1 année supplémentaire, soit du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, avec une option pour prolonger le mandat jusqu'au 30 septembre 2024, le tout avec possibilité de résilier le contrat pour l'une ou l'autre des parties, et ce, à un tarif horaire pour la première année de \$+ IPC, lequel montant sera majoré d'un pourcentage équivalent à l'IPC pour la seconde année, le cas échéant.

CA 2022-12-082.03
Mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications - Révision

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après discussion et sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-05-53], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter, sous réserve des modifications discutées à la présente séance, l'amendement tel que proposé au mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2019-02-007 et CA 2019-01-011.06.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-05-54], **il est unanimement résolu :**

1. de nommer M. Marc Tremblay membre du comité d'audit;
2. de constater que pour donner suite à cette nomination, la composition des comités du conseil d'administration est la suivante :

Comité d'audit :

Monsieur René Leprohon, président du comité d'audit
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur Marc Tremblay

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

Madame Lyne Bouchard, présidente du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Michael L. Vineberg

Comité des ressources humaines :

Madame Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Stéphanie Raymond-Bougie

Comité des pratiques commerciales :

Monsieur Denis Chamberland, président du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

CA 2022-12-082.05
Nomination au conseil d'administration d'Éduc'alcool - Intérim

Après discussion

, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-05-52], **il est unanimement résolu :**

1. de nommer Mme Stéphanie Morissette, vice-présidente aux affaires publiques et communications par intérim, représentante par intérim de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éduc'alcool, et ce, jusqu'au retour en fonction de Mme Marie-Hélène Lagacé.

CA 2022-12-083 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2022-12-083.01
Compte-rendu de la 10^e séance 2022 du comité des pratiques commerciales tenue le 25 août– Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

CA 2022-12-083.02
Compte-rendu de la 11^e séance 2022 du comité des pratiques commerciales tenue le 29 août– Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-12-083.03

CA 2022-12-083.04
Politique d'achat et de mise en marché (PAMM) – Modifications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion et sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-11-066] **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la modification proposée à la Politique d'achat et de mise en marché dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions [CPC 2020-01-003 et CA 2020-01-008.01].

CA 2022-12-083.05

Système de gestion des entrepôts (WMS) Blue Yonder – renouvellement de contrat gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite M. Carl Boucher, vice-président aux technologies de l'information, à joindre la séance.

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-11-069], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à prolonger, par une entente de gré à gré, le contrat avec BLUE YONDER, et ce, pour un terme de 5 ans plus 5 options supplémentaires de prolongation d'une année chacune;
2. d'autoriser une provision budgétaire maximale de \$ pour la réalisation du contrat avec BLUE YONDER, et ce, pour une période de 10 ans incluant les 5 années d'options.

CA 2022-12-083.06

Mise à niveau et mise à jour du système de gestion des entrepôts (WMS) - Projet CELLA

Après discussion, considérant que :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-11-069], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation, le projet d'entreprise de mise à jour et de mise à niveau du système de gestion des entrepôts (WMS) représentant une provision budgétaire de \$, duquel montant une somme de \$ sera pour les ressources internes et une somme de \$ pour les autres coûts du projet.

Sur ce la présidente du conseil d'administration remercie M. Boucher et ce dernier quitte la séance.

CA 2022-12-083.07

Bail - SAQ Dépôt Montréal

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-11-071], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la signature d'un bail pour la succursale Dépôt Montréal (N° 23326) , pour une période de dix (10) ans, et ce, dès que les travaux d'aménagement seront terminés;
2. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour la durée du bail;
3. d'autoriser, pour la réalisation du projet de réduction de la superficie de la succursale Dépôt Montréal (N° 23326), une provision supplémentaire de \$.

| |
|--|
| CA 2022-12-083.08 Entrepreneurs généraux/Aménagement et Entretien – Aménagement |
|--|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-11-072], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel d'offres public et à octroyer un ou des contrats pour la réalisation de travaux mineurs de réaménagement et de maintenance, représentant une provision budgétaire maximale de \$ pour une durée initiale de trois (3) ans et deux (2) options d'une année chacune, soit une provision de \$ pour les besoins de la Société des alcools du Québec et un montant de \$ pour une (1) année de contrat pour le compte de la SQDC;
2. que l'autorisation mentionnée au paragraphe 1 soit conditionnelle à l'égard de la provision budgétaire de la SQDC, à l'approbation de celle-ci par la SQDC;
3. d'autoriser une provision supplémentaire maximale de \$ pour l'exécution des contrats en cours des entrepreneurs chargés de supporter le déploiement du réseau des succursales, et ce, jusqu'à l'entrée en vigueur du ou des futur(s) contrat(s) octroyé(s) dans le cadre de l'appel d'offres public.

CA 2022-12-084

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2022-12-084.01
Compte-rendu de la 12^e séance extraordinaire 2022 du comité des ressources humaines tenue le 13 juin – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis,

CA 2022-12-084.02
Compte-rendu de la 13^e séance extraordinaire 2022 du comité des ressources
humaines tenue le 29 août – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-12-084.03
Rémunération globale des vice-présidents et présidente et chef de la direction

CA 2022-12-084.04
Objectifs 2022-2023 - Présidente et chef de la direction et vice-présidentes

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis

Après discussion, les membres du conseil d'administration prennent acte des modifications et s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-12-085

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

Pour donner suite à la séance, la présidente du conseil d'administration a informé la secrétaire générale que la résolution suivante avait été adoptée relativement à la rémunération de la présidente et chef de la direction.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE 2021-2022 – RÉMUNÉRATION VARIABLE 2021-2022 ET RECOMMANDATION SALARIALE 2022-2023 PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION -AMENDEMENT

Après discussion et nonobstant la résolution du conseil d'administration CA 2022-08-064.06, **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser à Mme Catherine Dagenais, une augmentation salariale de 2,7 % de son salaire de base selon _____, et ce, rétroactivement au 27 mars 2022;
2. d'amender en conséquence la résolution CA 2022-08-064.06.

CA 2022-12-086

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU 8 DÉCEMBRE 2022 /

PROCÈS-VERBAL de la 13^e séance de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au 12820, chemin Bélanger, Mirabel chez Mirabel Hélico), le jeudi 27 octobre à compter de 08 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet (par vidéoconférence)
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, Vice-présidente aux affaires corporatives et Secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

| | |
|---------------------------------|--|
| Monsieur Carl Boucher | Vice-président aux technologies de l'information |
| Monsieur Luc Bourdeau | Vice-président à la chaîne d'approvisionnement |
| Madame Sandrine Bourlet | Vice-présidente à la commercialisation |
| Monsieur Alexandre Côté | Vice-président aux talents et expérience employé |
| Madame Édith Filion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Madame Stéphanie Morissette | Vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale (par intérim) |
| Monsieur Martin Lévesque | Vice-président à l'exploitation des réseaux de vente |
| Monsieur Patrick Lalumière | Directeur à la planification financière et stratégique |
| Monsieur Christian Marier-Pilon | Directeur à la responsabilité sociétale |
| Monsieur François Renaud | Analyste à la direction financière |

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-13-087

CA 2022-13-088

Approbation du procès-verbal de la 12^e séance 2022 du conseil d'administration tenue le 1^{er} septembre 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-13-089

Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-13-090

CA 2022-13-091

CA 2022-13-092

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2022-13-092.01

CA 2022-13-093.01

CA 2022-13-093.02

Sur ce, la présidente du conseil d'administration remercie Mme Édith Filion et cette dernière quitte la séance.

CA 2022-13-094 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2022-13-094.01
Compte-rendu de la 6^e séance 2022 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 24 octobre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-13-094.02
Politique des dons commandites - Modification

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communication présente les principales modifications proposées à la Politique de dons et commandites afin d'y ajouter des critères d'écoresponsabilité.

Sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-06-064.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter la refonte de la politique de dons et commandites, sous réserve de la modification demandée, dont copie a été déposée à la présente séance;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2019-02-008 et CA 2019-01-011.07.

CA 2022-13-094.03
Nomination d'un représentant au sein de l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-06-067], **il est unanimement résolu :**

1. de nommer Mme Édith Filion représentante de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration de l'Association québécoise de récupération des contenants de boisson (AQRCB).

CA 2022-13-095 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

| |
|---|
| CA 2022-13-095.01 Compte-rendu de la 12 ^e séance 2022 du comité des pratiques commerciales tenue le 25 octobre – Ordre du jour |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-13-095.02
SAQ.com

CA 2022-13-095.02.01
Prolongation du contrat Valtech (Absolunet);

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, considérant :

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-12-084.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser l'exercice de la première option de renouvellement d'une année \$ pour le contrat de la firme Absolunet (Valtech) [CPC 2021-02-021 et CA 2021-04-025.07], et ce, pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, afin d'obtenir des services de développement et de support sur la plate-forme SAQ;
2. d'autoriser, si le dossier le requiert, l'exercice d'une seconde option de 6 mois pour le contrat de la firme Absolunet (Valtech) ainsi qu'une provision budgétaire de \$, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2024 au 30 septembre 2024, afin d'obtenir des services de développement et de support sur la plate-forme SAQ.

| |
|--|
| CA 2022-13-095.02.02 Prolongation du contrat Mirego |
|--|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, considérant :

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-12-084.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de services pour l'évolution et la maintenance de l'application SAQ.com auprès de la firme Mirego, via une entente négociée de gré à gré.
2. d'autoriser une provision budgétaire maximale de \$ pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 pour la maintenance de l'application SAQ.com auprès de la firme Mirego.
3. d'autoriser, si le dossier le requiert, la Société des alcools du Québec à exercer une option de prolongation pour l'évolution et la maintenance de l'application SAQ.com auprès de la firme Mirego, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} avril 2024 au 30 septembre 2024.

CA 2022-13-095.02.03
Services professionnels pour SAQ.com - Appel de propositions

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, considérant :

Sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-12-086.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à procéder par un nouvel appel de propositions public pour le développement et la maintenance de l'application mobile de la SAQ et du site SAQ.com;
2. d'autoriser, pour donner suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, l'octroi d'un ou des contrats pour le développement et la maintenance de l'application mobile de la SAQ et du site SAQ.com le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une période initiale de 3 ans suite à l'octroi du contrat;
3. d'autoriser, une provision budgétaire supplémentaire de \$ pour chacune des 3 années d'option qui seront exercées et prévues au contrat, le tout représentant une provision budgétaire de \$;

4. que toute provision budgétaire inutilisée durant la période initiale ou durant les options autorisées au paragraphe 2 ou 3, puisse être utilisée durant les années d'options, dans la mesure où celles-ci sont exercées;
5. d'abroger les résolutions CPC 2021-04-050 et CA 2021-10-067.03.

| |
|---|
| CA 2022-13-095.03 Gestion des conteneurs - Appel de propositions |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-12-086], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à procéder par un appel de propositions public pour identifier une ou des tierces parties logistiques pour l'entreposage de conteneurs et remorques ainsi que pour le transport provenant du Port de Montréal (ci-après « **Appel #1** »);
2. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à procéder par un appel de propositions public pour identifier une ou des tierces parties le transport de conteneurs et remorques entre le Centre de distribution de Montréal et le lieu d'entreposage desdits conteneurs et remorques (ci-après « **Appel #2** »);
3. d'autoriser que l'Appel #1 et l'Appel #2 soient conduits conjointement ou séparément;
4. d'autoriser, à la suite de l'Appel #1 ci-avant mentionné, l'octroi d'un ou des contrats le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une période de 5 ans suite à l'octroi du ou des contrats;
5. d'autoriser, en sus du montant autorisé au paragraphe 4 ci-avant, une provision budgétaire supplémentaire de \$ comme marge de manœuvre, pour les contrats octroyés en vertu de l'Appel #1, et ce, pour une période de 5 ans suite à l'octroi du ou des contrats;
6. d'autoriser, à la suite de l'Appel #2 ci-avant mentionné, l'octroi d'un ou des contrats le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour une période de 5 ans suite à l'octroi du ou des contrats;
7. d'autoriser, en sus du montant autorisé au paragraphe 6 ci-avant, une provision supplémentaire de \$ comme marge de manœuvre pour les contrats octroyés en vertu de l'Appel #2, et ce, pour une période de 5 ans suite à l'octroi du ou des contrats.

CA 2022-13-095.04
Appareils électriques et d'éclairage – Appel de propositions

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-12-087], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder via un appel de propositions public, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, à l'acquisition d'appareils électriques et d'éclairage pour leurs édifices et succursales;
2. d'octroyer, pour donner suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats pour d'appareils électriques et d'éclairage pour leurs édifices et succursales, le tout représentant une provision budgétaire de \$, et ce, pour la durée initiale du contrat de 1 année, soit un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant de \$ pour les besoins de la SQDC;
3. d'autoriser, dans l'éventualité où les options du ou des contrats pour l'acquisition d'appareils électriques et d'éclairage seraient exercées, une provision budgétaire de \$, et ce, pour la première période d'option et une provision budgétaire de \$, pour la deuxième période d'option, chacune des 2 périodes d'option d'une durée de 1 an chacune, soit un montant total de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant total de \$ pour les besoins de la SQDC;
4. que les autorisations données à l'égard des provisions budgétaires de la SQDC mentionnées aux paragraphes 1, 2 et 3 soient conditionnelles à ce que la SQDC les approuve.

CA 2022-13-096

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2022-13-096.01
Compte-rendu de la 14^e séance de l'année 2022 du comité des ressources humaines tenue le 26 octobre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-13-097

Huis clos

CA 2022-13-097.01
Huis clos – Présidente et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec la présidente et chef de la direction, Mme Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-13-097.02
Huis clos - Rapport du comité des ressources humaines

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, notamment sur certains éléments en matière de ressources humaines, la présidente et chef de la direction quitte la séance.

CA 2022-13-098

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 10 FÉVRIER 2023 /

**PROCÈS-VERBAL de la 14^e séance de l'année 2022 du
Conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le mercredi 7 décembre à compter de 13 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

| | |
|---------------------------------|--|
| Monsieur Carl Boucher | Vice-président aux technologies de l'information |
| Monsieur Luc Bourdeau | Vice-président à la chaîne d'approvisionnement |
| Madame Sandrine Bourlet | Vice-présidente à la commercialisation |
| Monsieur Alexandre Côté | Vice-président aux talents et expérience employé |
| Madame Édith Filion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Marie-Hélène Lagacé | Vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale |
| Madame Stéphanie Morissette | Directrice aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale |
| Monsieur Martin Lévesque | Vice-président à l'exploitation des réseaux de vente |
| Monsieur Patrick Lalumière | Directeur à la planification financière et stratégique |
| Monsieur Christian Marier-Pilon | Directeur à la responsabilité sociétale |
| Monsieur François Renaud | Analyste à la direction financière |

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-14-099

CA 2022-14-100

Bilan mi-année 2022-2023

CA 2022-14-100.01

CA 2022-14-100.02

CA 2022-14-100.03

Mme Lyne Bouchard rejoint la séance.

CA 2022-14-100.04

CA 2022-14-100.05

CA 2022-14-101

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Catherine Dagenais, Édith Fillion, Martine Comtois, Stéphanie Morissette, Marie-Hélène Lagacé et Sandrine Bourlet ainsi que MM. Carl Boucher, Alexandre Côté, Martin Lévesque, Luc Bourdeau, Patrick Lalumière, François Renaud et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-14-102

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 10 FÉVRIER 2023 /

PROCÈS-VERBAL de la 15^e séance de l'année 2022 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence TEAMS, le jeudi 8 décembre à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, Vice-présidente aux affaires corporatives et Secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-15-103

CA 2022-15-104

Approbation du procès-verbal de la 13^e séance 2022 du conseil d'administration tenue le 27 octobre 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2022-15-105

Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2022-15-106

CA 2022-15-107

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2022-15-107.01

CA 2022-15-108

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2022-15-108.01
Plan stratégique 2024-2026

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis

Après discussion, considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le cadre financier du Plan stratégique 2024-2026;
2. d'approuver, sous réserve des commentaires formulés lors de la séance, le Plan stratégique 2024-2026, sous réserve de l'approbation du gouvernement.

Sur ce, la présidente du conseil d'administration remercie Mmes Édith Filion et Stéphanie Morissette ainsi que MM. Patrick Lalumière et François Renaud pour leur présentation et ces derniers quittent la séance.

CA 2022-15-108.02

CA 2022-15-109.01
Compte-rendu de la 7^e séance 2022 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 5 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-15-109.02
Politique des dons commandites - Modification

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications présente la modification proposée à la Politique de dons et commandites relativement au critère d'écoresponsabilité lié aux normes de travail des organismes.

Sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-07-074], **il est unanimement résolu :**

CA 2022-15-109.03
Nomination d'un administrateur – Éco Entreprises Québec

Après, discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-07-077.01], **il est unanimement résolu :**

1. de nommer M. Patrick Lalumière, directeur à la planification financière et stratégique, représentant de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration d'Éco Entreprises Québec en remplacement de Mme Édith Filion;

CA 2022-15-109.04
Banques alimentaires du Québec

Après, discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2022-07-077.02], **il est unanimement résolu :**

1. de nommer Mme Annie Goudreault, directrice du contrôle corporatif, représentante de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration des Banques alimentaires du Québec en remplacement de Mme Édith Filion;

CA 2022-15-110 Rapport du président du comité des pratiques commerciales

CA 2022-15-110.01
Compte-rendu de la 13^e séance 2022 du comité des pratiques commerciales tenue le 6 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-15-110.02
Plan de développement 2023-2024 du réseau des succursales et agences

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Chamberland rapporte que le plan de développement 2023-2024 du réseau des succursales et des agences a été présenté au comité.

Après, discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-13-095], il est **unanimentement résolu** :

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences 2023-2024.

| |
|---|
| CA 2022-15-110.03 Appareils mobiles en succursale. |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant que :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2022-13-096], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation, le projet d'appareils mobiles en succursale dont le coût estimé est de \$.

CA 2022-15-111 **Rapport du président du comité d'audit**

| |
|--|
| CA 2022-15-111.01 Compte-rendu de la 4 ^e séance de l'année 2022 du comité d'audit tenue le 7 décembre – Ordre du jour |
|--|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2022-15-111.02

CA 2022-15-111.03

CA 2022-15-111.04

CA 2022-15-111.05
Plan d'audit des états financiers de la SAQ 2022-2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité d'audit résume les principaux éléments du plan d'audit pour l'année financière qui se terminera le 25 mars 2023.

Après, discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2022-05-048.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan d'audit 2022-2023;

2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2022-2023, un budget d'honoraires de \$ à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

CA 2022-15-112

Huis clos

CA 2022-15-112.01
Huis clos – Présidente et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec la présidente et chef de la direction, Mme Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2022-15-112.02
Huis clos - Rapport du comité des ressources humaines

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, la présidente et chef de la direction quitte la séance.

CA 2022-15-113

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 22 MARS 2023 /

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2023 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SAQ, le vendredi 10 février à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard (par Vidéoconférence)
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-01-001

CA 2023-01-002

Approbation du procès-verbal de la 14^e séance 2022 du conseil d'administration tenue le 7 décembre 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-01-003

Approbation du procès-verbal de la 15^e séance 2022 du conseil d'administration tenue le 8 décembre 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-01-004

Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-01-005

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2023-01-005.01

CA 2023-01-005.02
Plan stratégique de la SQDC 2024-2026

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite M. Jacques Farcy, président et chef de la direction de la SQDC, M. Robert Dalcourt, vice-président et chef de la direction financière de la SQDC et Mme Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière de la SAQ à se joindre à la séance.

Après discussion, considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le Plan stratégique 2024-2026 de la Société québécoise du cannabis.

Sur ce, la présidente du conseil d'administration remercie MM. Farcy et Dalcourt pour leur présentation et ces derniers quittent la séance.

CA 2023-01-005.03

CA 2023-01-006

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2023-01-006.01

CA 2023-01-006.02

CA 2023-01-007 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2023-01-007.01

Compte-rendu de la 1^{re} séance 2023 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 6 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-01-007.02

CA 2023-01-008 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2023-01-008.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2023 du comité des pratiques commerciales
tenue le 7 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de la séance du 7 février.

CA 2023-01-008.02
Résolution affaires bancaires – Ajout d'un signataire

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après, discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-01-005], il est **unanimentement résolu** :

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ et dont copie du document est jointe en annexe des présentes;
2. d'abroger toute liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ antérieure à la présente résolution.

| |
|--|
| CA 2023-01-008.03 Services professionnels WMS - Provision supplémentaire et appel de propositions |
|--|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-01-008],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation [CPC 2021-05-057 et CA 2021-13.090.03], l'ajout d'une provision budgétaire supplémentaire de \$ pour l'obtention de services professionnels spécialisés en système de gestion de centres de distribution auprès des firmes Runes Technologie et Longbow, portant la provision budgétaire totale à \$ pour la période du 4 novembre 2019 au 3 novembre 2024;
2. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec CA 2020-17-131.02], la SAQ à procéder via un appel public de propositions, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services à l'acquisition de services professionnels spécialisés en système de gestion de centres de distribution;
3. d'octroyer, pour donner suite à l'appel public de propositions ci-avant mentionné, un ou des contrats pour des services professionnels spécialisés en système de gestion de centres de distribution, pour une durée initiale de 4 années avec la possibilité de prolonger la ou les ententes par 2 options de prolongation de 1 année chacune;
4. d'autoriser une provision budgétaire de \$, et ce, pour la durée initiale du ou des contrats d'une durée de 4 années;
5. d'autoriser, si les options de prolongation du ou des contrats mentionnés ci-avant sont exercées, une provision budgétaire de \$, et ce, pour chacune des années d'option exercées;

| |
|--|
| CA 2023-01-008.04 Microsoft Canada Inc. - Renouvellement de contrat |
|--|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-01-009],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-17-131.02], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de licences et de services de maintenance de produits Microsoft, via une entente négociée de gré à gré, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026, dont un montant de \$ pour des besoins requis par la SAQ et un montant de \$ pour des besoins requis par la SQDC;
2. que l'autorisation donnée au paragraphe 1 soit sujette à ce que la SQDC approuve également cette acquisition de licences et de services.

CA 2023-01-008.05
Politique d'importations privées - Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

CA 2023-01-008.05.01
Politique d'importations privées - agents

Après, discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-01-010.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées – agents;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – agents dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger la version précédente de cette politique.

CA 2023-01-008.05.02
Politique d'importations privées – Titulaires de permis

Après, discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-01-010.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées – Titulaires de permis;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – Titulaires de permis dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger la version précédente de cette politique.

Sur ce, M. Daniel Collette quitte la séance

CA 2023-01-009

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2023-01-009.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance extraordinaire 2023 du comité des ressources humaines tenue le 16 janvier – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-01-009.02
Compte-rendu de la 2^e séance extraordinaire 2023 du comité des ressources humaines tenue le 19 janvier – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-01-009.03
Compte-rendu de la 3^e séance extraordinaire 2023 du sous-comité des ressources humaines tenue le 25 janvier – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-01-009.04
Compte-rendu de la 4^e séance 2023 du comité des ressources humaines
tenue le 6 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-01-009.05
Programme d'escompte en succursale 2023-2024

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2023-04-012], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter le programme d'escompte en succursale 2023-2024, à compter du 26 mars 2023, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2023-01-009.06

CA 2023-01-009.07

CA 2023-01-010

Huis clos

| |
|---|
| CA 2023-01-010.01 Rapport du sous-comité des ressources humaines |
|---|

La présidente du conseil d'administration confirme à la secrétaire générale que le sous-comité des ressources humaines a fait rapport de ses activités aux membres du conseil d'administration.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 22 MARS 2023 /

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par Vidéoconférence Teams, le vendredi 17 février à compter de 07 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Alain Brunet
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, Vice-présidente aux affaires corporatives et Secrétaire générale

ABSENT

Monsieur Jean-Pierre Poulin

INVITÉS

Monsieur Claude Boulanger, Willis Towers Watson
Monsieur Olivier Lorrain-Bilodeau, Willis Towers Watson

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-02-012

CA 2023-02-013

CA 2023-02-014

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec MM. Boulanger et Lorrain-Bilodeau, Mmes Catherine Dagenais et Martine Comtois quittent la séance.

CA 2023-02-015

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon (par vidéoconférence)
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-03-016

CA 2023-03-017

Projet de transformation de la chaîne d'approvisionnement (CAM)

CA 2023-03-017.01
Cas d'affaires révisé

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite Mme Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière, Mme Lili Prud'homme, directrice à l'immobilier, Mme Francesca Torasso, directrice à l'acquisition des biens et services, M. Luc Bourdeau, vice-président à la chaîne d'approvisionnement et M. Patrick Lalumière, directeur à la planification stratégique à se joindre à la séance.

Après discussion, considérant :

Attendu que :

il est unanimement résolu :

1. d'approuver le budget révisé du projet de transformation de la chaîne d'approvisionnement et l'agrandissement du Centre de distribution de Montréal, représentant un coût de projet et d'implantation estimé à un montant maximal de _____ dollars, incluant un coût de construction évalué à un montant de _____ dollars incluant les contingences nécessaires au projet;
2. d'amender les résolutions [CA 2022-07-048 et CPC 2022-06-036] pour refléter la présente résolution;

3. que les autorisations ci-avant mentionnées soient conditionnelles à l'obtention d'un nouveau décret gouvernemental au montant maximal de dollars pour la construction de l'agrandissement du Centre de distribution de Montréal.

CA 2023-03-017.02
Appel d'offres pour un gérant de construction

Après discussion, considérant :

CA 2023-03-018.01
Adoption du plan marketing 2023-2024

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le Plan marketing 2023-2024.

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2023-2024 selon les montants suivants :

- Budget des dépenses d'investissements : \$
- Budget d'exploitation : \$

CA 2023-03-019

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Catherine Dagenais, Édith Fillion, Martine Comtois, Nancy Bérubé, Sandrine Bourlet, Marie-Hélène Lagacé et MM. Luc Bourdeau, Martin Lévesque, Carl Boucher, Patrick Lalumière, François Renaud et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2023-03-020

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 1^{ER} JUIN 2023 /

PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance de l'année 2023 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SAQ, le mercredi 22 mars à compter de 13 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon (par vidéoconférence)
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'intervertir l'ordre de certains sujets.

CA 2023-04-021

CA 2023-04-022

Approbation du procès-verbal de la 1^{re} séance 2023 du conseil d'administration tenue le 10 février 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-04-023

Approbation du procès-verbal de la 2^e séance 2023 du conseil d'administration tenue le 17 février 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-04-024

Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-04-025

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2023-04-025.01

CA 2023-04-026

Rapport de la présidente et chef de la direction

CA 2023-04-026.01

CA 2023-04-026.02

CA 2023-04-026.03

CA 2023-04-027 **Rapport du président du comité d'audit**

CA 2023-04-027.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2023 du comité d'audit tenue le 20 mars –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-04-027.02

CA 2023-04-027.03

CA 2023-04-027.04

CA 2023-04-027.05
Appel de propositions pour la sélection d'auditeurs externes

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité d'audit [CAT 2023-01-016], **il est unanimement résolu :**

1. de recommander au gouvernement du Québec de nommer la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) auditeur externe pour la SAQ et la SQDC, pour une durée de trois ans plus une option de renouvellement de 2 ans;
2. sous réserve de l'obtention du décret du gouvernement, d'octroyer un contrat à la firme RCGT pour l'audit des états financiers de la SAQ et de la SQDC pour les exercices 2022-2023 à 2024-2025, représentant une provision budgétaire de \$ pour la SAQ et de \$ pour la SQDC.

CA 2023-04-028 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2023-04-028.01
Compte-rendu de la 3^e séance 2023 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 20 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-04-028.02

CA 2023-04-028.03
Révision du mandat de l'ombudsman

La présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications mentionne que le comité a poursuivi ses travaux portant sur la révision du mandat de l'ombudsman.

Sur la recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2023-03-021], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le mandat de l'ombudsman dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions [CGE 2014-02-013 et CA 2014-04-034.05].

CA 2023-04-029 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2023-04-029.01
Compte-rendu de la 2^e séance 2023 du comité des pratiques commerciales tenue le 21 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-04-029.02
Service de montage et démontage – appel d'offres

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-02-022], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder via un appel d'offres public, par l'entremise de la direction Acquisition, biens et services pour la sélection d'un ou plusieurs fournisseurs pour répondre aux besoins de la SAQ et de la SQDC en matière de montage et démontage de mobiliers dans leurs succursales et édifices corporatifs;
2. d'octroyer, pour donner suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats pour le montage et le démontage de mobiliers dans leurs succursales et édifices corporatifs, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$, et ce, pour un contrat de trois années à laquelle s'ajoutent deux années d'option de renouvellement d'une année chacune pour une durée totale de cinq ans, représentant un montant de \$ pour les besoins de la SAQ et un montant de \$ pour ceux de la SQDC;
3. que l'autorisation à l'égard de la provision budgétaire de la SQDC mentionnée au paragraphe 1 et 2 est conditionnelle à l'approbation de la SQDC.

CA 2023-04-029.03

Solution de gestion de l'approvisionnement des produits alcooliques Plateforme B2B – Ajustement à la provision budgétaire

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC2023-02-027], il est unanimement résolu:

1. d'autoriser un montant supplémentaire de \$ à la provision budgétaire du contrat intervenu avec MDF Commerce Inc. pour des services professionnels de support, d'hébergement et d'évolution de la plate-forme de commerce électronique SAQ B2B, et ce, pour la période se terminant le 31 mars 2025, portant ainsi la provision budgétaire totale de ce contrat à \$, soit un montant de \$ pour les besoins d'hébergement et d'utilisation et un montant de \$ pour les services professionnels.

CA 2023-04-029.04

Prolongation de contrat et ajustement de la provision budgétaire Banque TD

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-02-022], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la prolongation du contrat avec la Banque TD pour des services de paiements électroniques, et ce, jusqu'au 30 septembre 2023;
2. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ à la provision actuelle pour des services de paiements électroniques requis par la SAQ, et ce, pour la période se terminant le 30 septembre 2023.

CA 2023-04-030

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2023-04-030.01
Compte-rendu de la 6^e séance extraordinaire 2023 du comité des ressources humaines (sous-comité de recrutement) tenue le 20 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance extraordinaire.

CA 2023-04-030.02
Compte-rendu de la 7^e séance 2023 du comité des ressources humaines tenue le 21 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-04-030.03

CA 2023-04-030.03.01

Structure et augmentation salariale 2023-2024 - Personnel cadre et non syndiqué

Après étude du document soumis et discussion

sur la recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2023-07-029.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'accorder, au 26 mars 2023, un budget d'augmentation salariale de % pour la masse salariale du personnel cadre et du personnel non syndiqué ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant % à des fins notamment de rétention, de positionnement au marché et d'équité interne;
2. d'autoriser une majoration de % de la structure salariale du personnel cadre et du personnel non syndiqué, et ce, sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor.

CA 2023-04-030.03.02

Programmes de rémunération variable 2023-2024 - personnel cadre et non syndiqué

Après étude du document soumis, sur la recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2023-07-029.02], **il est unanimement résolu :**

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2023-2024, les programmes de rémunération variable suivants :
 - Programme de rémunération variable des cadres et du personnel non syndiqué et;
 - Programme de rémunération variable des cadres du secteur des ventes.
2. de maintenir l'objectif d'équipe pour les vice-présidents et les gestionnaires

CA 2023-04-030.04.01
Objectifs annuels 2023-2024 – Vice-présidents

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de traiter de ce sujet à huis clos avec la présidente et chef de la direction, Mme Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2023-04-030.04.02
Objectifs annuels 2023-2024 – Présidente et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de traiter de ce sujet à huis clos, Mme Catherine Dagenais quitte la séance.

Pour donner suite à ce huis clos, la présidente du conseil d'administration informe la secrétaire générale que la résolution suivante a été adoptée :

Après discussion, sur la recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2023-07-031.02], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les objectifs 2023-2024 de la présidente et chef de la direction tels que soumis.

CA 2023-04-030.05

CA 2023-04-031

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos après chacun de leur séance, M. Claude Boulanger quitte la séance.

CA 2023-04-032

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 1^{ER} JUIN 2023 /

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance extraordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SAQ, le jeudi 6 avril à compter de 16 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ABSENTE

Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-05-033

CA 2023-05-034

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'intervertir l'ordre de certains sujets et de traiter de certains éléments à huis clos.

CA 2023-07-039

CA 2023-07-040

Approbation du procès-verbal de la 3^e séance 2023 du conseil d'administration tenue le 22 mars 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-07-041

Approbation du procès-verbal de la 4^e séance 2023 du conseil d'administration tenue le 22 mars 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-07-042

Approbation du procès-verbal de la 5^e séance extraordinaire 2023 du conseil d'administration tenue le 6 avril 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-07-043

CA 2023-07-044

CA 2023-07-045

CA 2023-07-046

Rapport de la présidente du conseil d'administration – Huis clos

CA 2023-07-046.01

CA 2023-07-046.02

CA 2023-04-046.03

CA 2023-07-047.01

CA 2023-07-047.02

CA 2023-07-047.03

CA 2023-07- 048 **Rapport du président du comité d'audit**

CA 2023-07-048.01

Compte-rendu de la 3^e séance 2023 du comité d'audit tenue le 29 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Sur ce, monsieur Christian Leblanc se retire de la séance.

CA 2023-07-048.02

CA 2023-07-048.03

CA 2023-07-048.04

CA 2023-07-048.05

CA 2023-07-048.06

CA 2023-07-048.07

Rapport annuel 2023 - Approbation et recommandation des résultats financiers au conseil d'administration et reddition de compte du comité d'audit

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et afin de donner suite à la présentation de la revue des états financiers pour l'exercice clos le 25 mars 2023, sur la recommandation des membres du comité d'audit [CAT 2023-03-029.07], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2023;
2. d'approuver, tels que présentés, les états financiers de la Société des alcools du Québec pour l'exercice se terminant le 25 mars 2023;
3. de mandater madame Johanne Brunet et monsieur René Leprohon pour signer les états financiers 2022-2023 au nom du conseil d'administration.

CA 2023-07-048.08

Communiqué de presse – Résultats financiers annuels 2022-2023 - Clos le 25 mars 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sur la recommandation des membres du comité d'audit [CAT 2023-03-029.08], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le communiqué de presse portant sur les états financiers pour l'exercice clos le 25 mars 2023.

CA 2023-07-048.09

CA 2023-07-048.10

Révision des indicateurs au tableau de bord d'entreprise 2024-2026

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [2023-03-029.10], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les indicateurs au tableau de bord d'entreprise 2024-2026.

Sur ce, madame Roxanne Hamel se retire de la séance.

CA 2023-07-049 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2023-07-049.01
Compte-rendu de la 4^e séance 2023 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 31 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-07-049.02
Rapport annuel 2023 – Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils échantent leurs commentaires sur le texte du rapport annuel 2023.

Après discussion, sur la recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2023-04-030], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la section gouvernance ainsi que le bilan de responsabilité sociétale du rapport annuel 2023.

CA 2023-07-049.03
Politique-cadre sur la protection des renseignements personnels

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur la recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2023-04-037], **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter la Politique-cadre portant sur la gouvernance des renseignements personnels dont une copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger la Politique de confidentialité [CGE 2020-04-022 et CA 2020-013-090.02].

CA 2023-07-049.04
Profil de compétences des membres du conseil

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur la recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2023-04-040], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la version amendée du document Profil souhaité des membres du conseil d'administration, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence la résolution [CGE 2020-06-050 et CA 2020-17-132.03].

CA 2023-07-049.05
Remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur la recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2023-04-041], **il est unanimement résolu** :

1. de désigner pour l'année financière 2023-2024, Mme Carolina Vellucci-Willsher, en remplacement de la présidente du conseil d'administration, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

CA 2023-07-049.06
Formation des comités du conseil – 2023-2024

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sur la recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2023-04-042], **il est unanimement résolu** de revoir la composition des comités du conseil comme suit :

Membres du comité d'audit :

Monsieur René Leprohon, président du comité d'audit
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur Marc Tremblay
Denis Chamberland

Membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

Madame Lyne Bouchard, présidente du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur Michael L. Vineberg
Roxanne Hamel
Stéphanie Raymond-Bougie

Membres du comité des ressources humaines :

Madame Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
René Leprohon

Membres du comité des pratiques commerciales :

Monsieur Denis Chamberland, président du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Michael L. Vineberg

Sur ce, M. Christian Leblanc et Mme Roxanne Hamel rejoignent la séance.

CA 2023-07-049.07

CA 2023-07-049.08

CA 2023-07-050 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2023-07-050.01
Compte-rendu de la 3^e séance 2023 du comité des pratiques commerciales
tenue le 30 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-07-050.02

Service d'entretien des équipements technologiques en succursale - Appel de propositions et prolongation de contrat CPU services

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite Mme Édith Filion, vice-présente et chef de la direction financière, MM. Alexandre Côté, vice-président aux talents et expérience employé et Carl Boucher, vice-président aux technologies de l'information à se joindre à la séance.

Après discussion, considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-03-034],
il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure une entente de gré à gré avec CPU Services Inc. pour prolonger le contrat actuel de maintenance des infrastructures TI, incluant les terminaux de points de vente avec cette firme jusqu'au 29 février 2024;
2. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour les services de CPU services Inc. pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 29 février 2024, soit une provision de \$ pour les besoins de la Société des alcools du Québec et un montant de \$ pour ceux de la SQDC;
3. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel public de propositions et à octroyer un ou des contrats pour l'entretien des équipements technologiques en succursales de la SAQ et SQDC;
4. d'autoriser une nouvelle provision budgétaire maximale de \$ pour un ou des contrats à être octroyés pour donner suite à l'appel public de propositions, d'une durée initiale de cinq (5) ans et trois (3) options d'une année chacune, soit une provision de \$ pour les besoins de la Société des alcools du Québec et un montant de \$ pour ceux de la SQDC;
5. que les autorisations mentionnées au paragraphe 2 et 4 soient conditionnelles à l'égard des provisions budgétaires de la SQDC, à l'approbation de celles-ci par la SQDC.

CA 2023-07-050.03.01
SIGMA RH - Cas d'affaires

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant que :

sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-03-035.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation, le projet d'entreprise de mise à niveau de sa plate-forme de planification de la main-d'œuvre représentant une provision budgétaire de dollars.

CA 2023-07-050.03.02
SIGMA RH - Ajustement de la provision budgétaire

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du document soumis, et le projet d'entreprise ayant été préalablement présenté [CA 2023-07-050.03.01],

Après discussion, considérant :

sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-03-035.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser une provision budgétaire supplémentaire de \$ au contrat avec la firme Sigma-RH solutions, portant la provision budgétaire totale à \$ jusqu'à la fin de l'exploitation établie en septembre 2031;
2. d'amender en conséquence les résolutions [CPC 2021-04-049 et CA 2021-10-067.02].

Sur ce, la présidente du conseil remercie Mme Filion ainsi que MM. Boucher et Côté et ces derniers quittent la séance.

| |
|---|
| CA 2023-07-050.04 Service de transport maritime TMP2020 - Exercice de l'option Albatrans |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-03-037], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser l'exercice de la seconde année d'option avec le transitaire Albatrans selon les taux négociés en avril 2023;
2. d'autoriser la poursuite de la 4^e année du contrat avec Hillebrand Gori selon les taux négociés en avril 2023.

CA 2023-07-051

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2023-07-051.01
Compte-rendu de la 12^e séance 2023 du comité des ressources humaines
tenue le 30 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance extraordinaire.

CA 2023-07-051.02.01
Négociation SEMB - Mandat monétaire

Les membres du comité ayant préalablement pris connaissance des documents soumis,

Après discussion, considérant :

sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2023-12-050.02],
il est unanimement résolu :

1. de recommander au ministre des Finances, pour le règlement de la convention collective avec les employés membres du Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB) affilié à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP), l'approbation du mandat monétaire, le tout suivant les paramètres définis au document soumis.

CA 2023-07-051.02.02

CA 2023-07-051.02.03

CA 2023-07-052

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mme Catherine Dagenais, Mme Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ABSENTE

Madame Lyne Bouchard

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour discuté séance tenante.

CA 2023-08-054

CA 2023-08-055

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2023-08-055.01

Évaluation de la performance 2022-2023 – Révision salariale et rémunération variable – et plans de développement (HUIS CLOS)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, ils conviennent de poursuivre leur discussion à huis clos et la secrétaire générale se retire de la séance.

Pour donner suite à cette séance, la présidente du conseil d'administration a informé la secrétaire générale des décisions suivantes :

CA 2023-08-055.02
Vice-présidents

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser les augmentations salariales de chacun des vice-présidents conformément au montant indiqué au tableau de rémunération 2023-2024 amendé et joint aux présentes, et ce, rétroactivement au 26 mars 2023;
2. d'autoriser le versement de la rémunération variable de chacun des vice-présidents y ayant droit.

CA 2023-08-055.03
Présidente et chef de la direction

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser à Mme Catherine Dagenais, une augmentation salariale de 3 % de son salaire de base, et ce, rétroactivement au 26 mars 2023;
2. d'autoriser, conformément au décret 828-2018 daté du 20 juin 2018 de Mme Catherine Dagenais, le versement d'une rémunération variable représentant 15 % de son salaire de base au 26 mars 2023, et ce, conformément aux modalités du programme de rémunération variable.

CA 2023-08-056

Président et chef de la direction de la SQDC par intérim

Étant donné qu'il pourrait y avoir lieu de pourvoir au remplacement du président et chef de la direction de la SQDC, sur la recommandation du conseil d'administration de la SQDC, il est unanimement résolu de désigner M. Robert Dalcourt, actuellement vice-président aux finances de la SQDC, président et chef de la direction par intérim de la SQDC, et ce, à une date à être déterminée par le conseil d'administration de la SQDC.

CA 2023-08-057

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance de l'année 2023 du conseil d'administration **extraordinaire** de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SAQ, le mercredi 19 juillet à compter de 08 h 35.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Denis Chamberland
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Christian Leblanc
Monsieur René Leprohon
Monsieur Jean-Pierre Poulin
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTES

Madame Lyne Bouchard
Madame Stéphanie Raymond-Bougie

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent s'en déclare satisfaits.

CA 2023-09-058

CA 2023-09-059

Centre automatisé de Montréal - Adjudication gérant de construction

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et faisant suite à une discussion antérieure [CA 2023-03-017.01], la présidente du conseil invite Mme Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière, M. Luc Bourdeau, vice-président à la chaîne d'approvisionnement, Mme Lilli Prud'homme, directrice du développement immobilier et Mme Francesca Torasso, directrice de l'acquisition des biens et services, à se joindre à la séance.

Après discussion, considérant :

Sur ce, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-04-048], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à adjudger un contrat à la firme Frare et Gallant Ltée., pour les services professionnels ainsi que pour les services d'un gérant de construction représentant une enveloppe budgétaire maximale pour les travaux de construction de _____ dollars, incluant une enveloppe budgétaire pour les frais de service de gérance estimée à un maximum de \$.

CA 2023-09-060

Huis clos

Les membres du comité des pratiques commerciales ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, M. Jacques Farcy, Mme Édith Filion, M. Luc Bourdeau, Mme Lilli Prud'homme, Mme Francesca Torasso, Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2023-09-061

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 OCTOBRE 2023 /

PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance de l'année 2023 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SAQ, le jeudi 7 septembre à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
René Leprohon
Jean-Pierre Poulin
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

ABSENT

Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-10-062

CA 2023-10-063

Approbation du procès-verbal de la 7^e séance 2023 du conseil d'administration tenue le 1^{er} juin 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-10-064 **Approbation du procès-verbal de la 8^e séance extraordinaire 2023 du conseil d'administration tenue le 2 juin 2023**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-10-065 **Approbation du procès-verbal de la 9^e séance extraordinaire 2023 du conseil d'administration tenue le 19 juillet 2023**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-10-066

CA 2023-10-067 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2023-10-067.01

CA 2023-10-067.02

CA 2023-10-067.03

CA 2023-10-068

Rapport du président et chef de la direction

CA 2023-10-068.01

CA 2023-10-068.02

CA 2023-10-068.03

CA 2023-10-069 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2023-10-069.01
Compte-rendu de la 4^e séance 2023 du comité des pratiques commerciales
tenue le 5 septembre – Ordre du jour

Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-10-069.02
Résolution bancaire

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-05-054], **il est résolu** :

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ et dont copie du document est jointe en annexe des présentes;
2. d'abroger toute liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ antérieure à la présente résolution.

CA 2023-10-069.03
Service de paiement électronique Moneris - Amendement à l'autorisation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-05-055],
il est résolu :

1. D'amender les résolutions CPC 2022-08-048 et CA 2022-08-063.05 afin d'autoriser une seule option d'une durée de deux ans au contrat avec Corporation Solutions Moneris.

CA 2023-10-069.04
Bannière Dépôt

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-05-060], **il est résolu :**

1. D'autoriser la modification du rabais escalier pour la clientèle de la bannière SAQ Dépôt de manière qu'un rabais de 5 % soit accordé pour les achats de 6 à 11 bouteilles et un rabais de 10 % soit accordé pour les achats de 12 bouteilles et plus;
2. que le rabais mentionné au paragraphe 1 devienne effectif le 5 novembre 2023 ou à toute autre date déterminée par la direction des ventes afin d'opérationnaliser cette mesure.

CA 2023-10-069.05
Collecte sélective – révision du taux perçu

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Dans ce contexte, il y a lieu de revoir à la hausse le montant perçu par contenant vendu.

Après discussion, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-05-062], **il est résolu** :

1. D'autoriser la révision du taux perçu par contenant vendu sur les vins et spiritueux par la Société des alcools du Québec de 0,11 \$ à 0,13 \$ l'unité (contenant et emballage), et ce, à compter du 5 novembre 2023;
2. d'autoriser la révision du taux perçu par contenant vendu sur les prêts à boire par la Société des alcools du Québec de 0,11 \$ à 0,005 \$ l'unité (emballage uniquement), et ce, à compter du 1^{er} novembre 2023;
3. d'autoriser la mise en place d'un montant de collecte sélective sur les bières de 0,005 \$ l'unité (emballage uniquement), et ce, à compter du 5 novembre 2023;
4. d'abroger les résolutions [CPC 2020-05-061 et CA 2020-018-144.05.01].

| |
|---|
| CA 2023-10-069.06 Mandat du comité des pratiques commerciales - modification |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, considérant :

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-05-063], **il est résolu** :

1. Que les modifications proposées au mandat du comité des pratiques commerciales soient approuvées et que la version refondue du mandat, jointe en annexe, soit adoptée;
2. que les résolutions [CA 2016-10-069.04 et CPC 2016-07-035.01] soient abrogées.

CA 2023-10-069.07.01

CA 2023-10.69.07.02

CA 2023-10-069.07.03

CA 2023-10-069.08

CA 2023-10-070 **Rapport du président du comité d'audit**

CA 2023-10-070.01
Compte-rendu de la 4^e séance 2023 du comité d'audit tenue le 6 septembre –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-10-070.02

CA 2023-10-070.03

CA 2023-10-070.04

CA 2023-10-070.05
Cybersécurité – Cas d'affaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après discussion, considérant :

sur recommandation du comité d'audit [CAT 2023-04-039], **il est résolu :**

1. d'approuver le cas d'affaires du programme de cybersécurité dont le budget est de \$ réparti entre les années financières 2023-2024 à 2025-2026.

CA 2023-10-070.06
Mise à jour de la Politique générale de la sécurité de l'information

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2023-04-041], **il est résolu :**

1. d'adopter la refonte de la Politique générale sur la sécurité de l'information dont copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions [CAT 2021-01-009 et CA 2021-04-026.05].

CA 2023-10-070.07
Mandat du comité d'audit – modification

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité d'audit [CAT 2023-04-047], **il est résolu :**

1. que la modification proposée au mandat du comité d'audit soit approuvée telle que soumise et que la version refondue du mandat, jointe en annexe, soit adoptée;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CAT 2018-04-037.01 et CA 2018-18-124.05.

CA 2023-10-070.08

CA 2023-10-071 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2023-10-071.01
Compte-rendu de la 5^e séance 2023 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 6 septembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-10-071.02

CA 2023-10-071.03
Approbation du Plan d'action en responsabilité sociétale [PARS];

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2023-05-051], **il est résolu** :

1. d'approuver le plan d'action en responsabilité sociétale 2023-2028 de la Société des alcools du Québec, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2023-10-071.04
Nomination de Jacques Farcy au comité des pratiques commerciales

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2023-05-059], **il est résolu** :

1. de nommer Jacques Farcy membre du comité des pratiques commerciales;
2. de constater que pour donner suite à cette nomination, la composition des comités du conseil d'administration est la suivante :

Membres du comité d'audit :

René Leprohon, président du comité d'audit
Johanne Brunet, présidente du conseil
Lyne Bouchard
Denis Chamberland
Christian Leblanc
Marc Tremblay

Membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

Lyne Bouchard, présidente du comité
Johanne Brunet, présidente du conseil
Patrice Attanasio
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
Stéphanie Raymond-Bougie
Michael L. Vineberg

Membres du comité des ressources humaines :

Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité
Johanne Brunet, présidente du conseil
Patrice Attanasio

René Leprohon
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay

Membres du comité des pratiques commerciales :

Denis Chamberland, président du comité
Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Roxanne Hamel
Jean-Pierre Poulin
Michael L. Vineberg

CA 2023-10-072

Huis clos des membres avec le président et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec le président et chef de la direction, Martine Comtois quitte la séance.

CA 2023-10-073

Huis clos des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, M. Farcy quitte la séance.

CA 2023-10-074

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 26 OCTOBRE 2023 /

PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue par vidéoconférence, le mardi 10 octobre à compter de 10 h 30.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
René Leprohon
Jean-Pierre Poulin
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils demandent d'ajouter un sujet.

CA 2023-11-075

CA 2023-11-076

Présidente et directrice générale de la Société québécoise du cannabis (SQDC) - Nomination

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents soumis, la présidente du conseil mentionne que le conseil d'administration de la SQDC a tenu ce jour une rencontre afin de recommander une candidate à titre de présidente et directrice générale de la SQDC.

Après discussion et considérant :

Sur la recommandation du conseil d'administration de la SQDC [CA 2023-04-002.01.1], **il est unanimement résolu :**

1. de nommer, Mme Suzanne Bergeron, membre du conseil d'administration et présidente-directrice générale de la Société québécoise du cannabis, à compter du 27 novembre 2023 pour un mandat d'une durée de 5 ans.

Étant entendu que les conditions de rémunération et les conditions de travail de la présidente-directrice générale de la SQDC seront établies par le conseil d'administration de la SQDC, et ce, conformément aux paramètres fixés par le gouvernement.

CA 2023-11-077

CA 2023-11-078

Huis clos des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Jacques Farcy, Martine Comtois et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2023-11-079

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 7 DÉCEMBRE 2023 /

PROCÈS-VERBAL de la 12^e séance de l'année 2023 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SAQ, le jeudi 26 octobre à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard (en vidéoconférence)
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
René Leprohon
Jean-Pierre Poulin
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-12-080.

CA 2023-12-081

Approbation du procès-verbal de la 10^e séance 2023 du conseil d'administration tenue le 7^e septembre 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-12-082

Approbation du procès-verbal de la 11^e séance 2023 extraordinaire du conseil d'administration tenue le 10 octobre 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-12-083

Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-12-084

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2023-12-084.01

CA 2023-12-084.02
Présidente et chef de la direction de la SQDC

CA 2023-12-084.03

| |
|---|
| CA 2023-12-085.01 Rapport du président et chef de la direction |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Filion est invitée à se joindre à la séance.

CA 2023-12-085.02

CA 2023-12-086 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2023-12-086.01

Compte-rendu de la 6^e séance 2023 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 23 octobre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Christian Leblanc se retire de la séance.

CA 2023-12-086.02

CA 2023-12-087 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2023-12-087.01
Compte-rendu de la 6^e séance 2023 du comité des pratiques commerciales
tenue le 24 octobre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-12-087.02
Politique d'achat et de mise en marché – Amendement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité des pratiques commerciales fait état d'un amendement proposé à la Politique d'achat et de mise en marché.

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-06-070], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la modification proposée telle qu'amendée à la *Politique d'achat et de mise en marché* dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions [CPC 2022-11-066 et CA 2022-12-083.04].

CA 2023-12-087.03
CV Manager – Prolongation de contrat

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Chamberland

Après discussion, considérant :

sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-06-071], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], une prolongation du contrat avec CEGID pour l'utilisation du logiciel CV Manager;
2. que la prolongation de contrat avec CEGID pour l'utilisation du logiciel CV Manager comporte 3 options d'une année chacune, menant le terme maximal de cette entente au 31 janvier 2027;
3. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour la durée maximale de l'entente, soit un montant de \$ pour la première année du contrat, un montant de \$ pour la seconde année du contrat et un montant de \$ pour la 3^e année du contrat.

Christian Leblanc réintègre la séance.

CA 2023-12-087.04
Mise à jour budgétaire du remplacement du système de gestion d'entrepôt WMS (Projet Cella)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration invite Édith Fillion, vice-présidente et chef de la direction financière, Luc Bourdeau, vice-président à la chaîne d'approvisionnement et Carl Boucher, vice-président aux technologies de l'information, à se joindre à la séance.

Après et discussion, considérant que :

sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-06-072], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation, l'ajustement du budget pour le projet d'entreprise de mise à jour et de mise à niveau du système de gestion des entrepôts (WMS) représentant désormais une provision budgétaire de \$, duquel montant une somme de \$ sera pour les ressources internes, une somme de \$ pour les coûts additionnels de la SAQ incluant les coûts externes du projet et une somme de \$ à titre de contingence;
2. d'amender les résolutions [CA 2022-12-083.06 et CPC 2022-11-069] pour refléter le budget révisé.

Puis, la présidente du conseil d'administration remercie M. Boucher et ce dernier quitte la séance.

CA 2023-12-087.05

CA 2023-12-087.06

Contrats de services de transport terrestre et intermodal des produits importés
– Prolongation – TTP 2022

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-06-073], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la SAQ à prolonger de six (6) mois, soit jusqu'au 30 septembre 2024, et ce, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la SAQ [CA 2020-017-131.02], les contrats de services de transport terrestre et intermodal en cours (TTP 2022);
2. d'autoriser, pour les services de transport terrestre et intermodal (TTP 2022) afin de couvrir la période du 1^{er} avril 2024 au 30 septembre 2024, une enveloppe budgétaire maximale de \$.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-06-074], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la SAQ [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder, par l'entremise de la Direction de l'acquisition, biens et services, à un appel de propositions pour l'obtention de services de transport maritime d'une durée d'une (1) année ferme (1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025) et de deux (2) années supplémentaires (1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026 et 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2027) qui pourront être exercées à la discrétion de la SAQ;
2. d'autoriser la SAQ à faire affaire avec les transitaires actuels, pendant une période n'excédant pas trois (3) mois suivant l'entrée en vigueur du ou des nouveaux contrats de transport outremer et maritime avec de nouveaux transitaires, s'il y a lieu, et ce, afin d'assurer une saine gestion de la transition;

3. d'octroyer, à la suite de l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats par zone géographique, pour les services de transport maritime représentant une enveloppe budgétaire maximale de \$ (incluant les contingences), soit un montant de \$ pour la première année des contrats, incluant les dépenses qui pourraient être engagées avec les transitaires actuels pour une période de transition n'excédant pas trois (3) mois, \$ pour la première année d'option et \$ pour la seconde année d'option, si elles sont exercées;
4. d'autoriser la SAQ à transférer une portion ou la totalité d'un contrat et des budgets adjugés à un transporteur vers un autre fournisseur, dans l'éventualité où un fournisseur ne puisse exécuter une portion ou la totalité du contrat qui lui est accordé ou que ledit fournisseur exige des sommes supplémentaires aux montants autorisés;
5. d'autoriser pour le transport de la bière hors répertoire, que les frais soient payés directement par les brasseurs aux transitaires sélectionnés par la SAQ et aux tarifs négociés par cette dernière.

Sur ce, la présidente de conseil d'administration remercie Mme Filion et M. Bourdeau et ces derniers quittent la séance.

CA 2023-12-88

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2023-12-088.01
Compte-rendu de la 13^e séance 2023 du comité des ressources humaines
tenue le 23 octobre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Carolina Willsher, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-12-088.02

CA 2023-12-088.03
Mandat du comité des ressources humaines – Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2023-13-066], **il est unanimement résolu :**

1. que les modifications proposées au mandat du comité des ressources humaines soient approuvées et que la version refondue du mandat, jointe en annexe, soit adoptée;
2. que les résolutions [CA 2019-012-083.03 et CR 2019-07-045] soient abrogées.

CA 2023-12-088.04
Objectifs et plan de développement 2023-2024 – PDG

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Carolina Vellucci-Willsher propose l'adoption des objectifs et du plan de développement du président et chef de la direction.

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2023-13-070], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les objectifs et le plan de développement 2023-2024 du président et chef de la direction tels que soumis en annexe de la présente résolution.

CA 2023-12-089

Huis clos

CA 2023-12-089.01
Huis clos – Président et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec le président et chef de la direction, Martine Comtois et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2023-12-089.02
Huis clos des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, le président et chef de la direction quitte la séance.

CA 2023-12-090

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 2 FÉVRIER 2024 /

PROCÈS-VERBAL de la 13^e séance de l'année 2023 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SAQ, le mercredi 6 décembre à compter de 13 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
René Leprohon
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

| | |
|----------------------------|--|
| Monsieur Carl Boucher | Vice-président aux technologies de l'information |
| Monsieur Luc Bourdeau | Vice-président à la chaîne d'approvisionnement |
| Madame Sandrine Bourlet | Vice-présidente à la commercialisation |
| Monsieur Alexandre Côté | Vice-président aux talents et expérience employé |
| Madame Édith Filion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Marie-Hélène Lagacé | Vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale |
| Monsieur Martin Lévesque | Vice-président à l'exploitation des réseaux de vente |
| Monsieur Patrick Lalumière | Directeur à la planification financière et stratégique |
| Monsieur François Renaud | Analyste à la direction financière |

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2023-13-091

CA 2023-13-092.01

CA 2023-13-092.02

CA 2023-13-092.03

CA 2023-13-092.04

CA 2023-13-092.05

CA 2023-13-093

Huis clos

| |
|--|
| CA 2023-12-093.01 Huis clos des membres du conseil d'administration |
|--|

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de leur séance, le président et chef de la direction quitte la séance.

CA 2023-13-094

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 7 FÉVRIER 2024 /

PROCÈS-VERBAL de la 14^e séance de l'année 2023 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SAQ, le jeudi 7 décembre à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard (vidéoconférence)
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
René Leprohon
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser l'ordre de présentation de certains sujets.

CA 2023-14-095

CA 2023-14-096

Approbation du procès-verbal de la 12^e séance 2023 du conseil d'administration tenue le 26 octobre 2023

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2023-14-097

Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

Les membres du conseil d'administration conviennent de tenir un huis clos avec le président et chef de la direction.

Mme Martine Comtois et M. Daniel Collette se retirent de la séance.

À la suite à la rencontre, la présidente du conseil d'administration a communiqué une résolution confidentielle adoptée lors du huis clos :

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2023-14-072], **il est unanimement résolu :**

1. de créer un poste de vice-président Projet CAM;
2. de nommer M. Luc Bourdeau, actuellement vice-président à la chaîne d'approvisionnement, titulaire de ce nouveau poste, et ce, au même salaire et conditions, à compter du 16 janvier 2024;
3. de convertir le poste de vice-président à la chaîne d'approvisionnement en un poste de vice-président Opérations de la chaîne d'approvisionnement;
4. d'approuver la nomination M. Martin Lévesque, actuellement vice-président Exploitation réseaux des ventes, à titre de vice-président Opérations de la chaîne d'approvisionnement, aux mêmes conditions et au salaire annuel de 283 000 \$, et ce, à compter du 16 janvier 2024;
5. d'approuver la nomination de Mme Isabelle Dufour à titre de vice-présidente par intérim Exploitation réseaux des ventes, , à compter du 16 janvier 2024, et ce, afin de permettre un appel de candidatures pour pourvoir à ce poste.

CA 2023-14-099.01

CA 2023-14-099.02

CA 2023-14-099.03

CA 2023-14-100.01

CA 2023-14-100.02

CA 2023-14-100 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2023-14-100.01
Compte-rendu de la 7^e séance 2023 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 4 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-14-100.02
Code d'éthique et de conduite des employés – Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Bouchard explique les propositions de changement au Code d'éthique et de conduite des employés.

Après discussion, sur recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2023-07-078], **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter les amendements au Code d'éthique et de conduite des employés de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe du présent procès-verbal;
2. d'abroger en conséquence les résolutions [CGE 2020-06-049] et [CA 2020-17-132.02].

CA 2023-14-100.03

CA 2023-14-100.04

CA 2023-14-101 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2023-14-101.01
Compte-rendu de la 7^e séance 2023 du comité des pratiques commerciales
tenue le 5 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-14-101.02
Orientations stratégique immobilière 2024-2025 et suivi du plan 2023-2024

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-07-082], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences 2024-2025.

CA 2023-14-101.03
Politiques d'importations privées

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

CA 2023-14-101.03.01
Politique d'importations privées – titulaires de permis

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-07-084.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées – Titulaires de permis;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – Titulaires de permis dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger la version précédente de cette politique.

CA 2023-14-101.03.02
Politique d'importations privées – Agents

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-07-084.02], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées – agents;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – Agents dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger la version précédente de cette politique.

CA 2023-14-101.04

CA 2023-14-101.05
Valorisation des données - Cas d'affaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité des pratiques commerciales invite M. Jacques Farcy à présenter le cas d'affaires pour le programme de valorisation des données.

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-07-089], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le cas d'affaires du programme de valorisation des données dont le budget est de \$ réparti entre les années financières 2024-2025 à 2027-2028.

| |
|--|
| CA 2023-14-101.06 Contrat d'acquisition de service de transport routier à la vente - TRP 2019 |
|--|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après discussion, considérant que:

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 202-07-086], **il est unanimement résolu :**

1. de prolonger les contrats pour la livraison terrestre des produits destinés à la vente (TRP 2019) °[CA 2022-12-083.06 et CPC 2022-11-069] jusqu'au 18 janvier 2025, et ce, à même le budget autorisé le 30 mai 2019.

CA 2023-14-101.07
Programme de maintien des actifs TI - Entente commerciale modernisation de
l'infrastructure réseau et de télécommunication

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-07-087], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], un appel de propositions, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, pour la sélection d'un distributeur qui pourra offrir des équipements du fabricant CISCO ainsi que les logiciels et les services professionnels associés;
2. d'octroyer suite à l'appel de propositions ci-avant mentionné, un contrat à un distributeur qui pourra offrir des équipements du fabricant CISCO ainsi que les logiciels et les services professionnels associés, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$, et ce, pour un contrat d'une durée maximale de 5 ans.

CA 2023-14-101.08
Entente-cadre pour la fourniture de services professionnels dans le domaine
de la gestion de projet – Appel de propositions

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2023-07-088], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], un appel de propositions, par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services, pour la sélection d'un ou plusieurs fournisseurs afin de répondre aux besoins de la SAQ en matière de services professionnels pour la gestion de projets;
2. d'octroyer suite à l'appel de propositions ci-avant mentionné, un ou des contrats pour des services professionnels pour la gestion de projets, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$, et ce, pour un contrat d'une durée maximale de 4 ans, soit une provision de \$ pour le terme initial de deux ans et des provisions de \$ pour chacune des deux années d'option de renouvellement d'une année chacune;
3. que toute provision budgétaire autorisée et non dépensée puisse être utilisée durant les années d'options, dans l'éventualité où l'une de celle-ci est exercée.

CA 2023-14-102 **Rapport du président du comité d'audit**

| |
|--|
| CA 2023-14-102.01 Compte-rendu de la 5 ^e séance 2023 du comité d'audit tenue le 28 novembre – Ordre du jour |
|--|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Finalement, le comité a discuté du plan d'audit 2024-2025 et il a échangé sur les sujets potentiels pouvant y figurer.

CA 2023-14-102.02
Compte-rendu de la 6^e séance 2023 du comité d'audit tenue le 6 décembre –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2023-14-102.03
Plan d'audit des états financiers de la SAQ 2023-2024

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après discussion, sur recommandation des membres du comité d'audit [CAT 2023-06-068.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le plan d'audit 2023-2024;
2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2023-2024, un budget d'honoraires de \$ à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

CA 2023-14-103

Huis clos

CA 2023-14-103.01
Huis clos des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, le président et chef de la direction quitte la séance.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 7 FÉVRIER 2024 /

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance extraordinaire de l'année 2024 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue **Vidéoconférence « Teams »**, le vendredi 12 janvier à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
René Leprohon
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTS

Christian Leblanc
Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet.

CA 2024-01-001

CA 2024-01-002

CA 2024-01-003

CA 2024-01-004

Huis clos avec le président et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration conviennent de tenir un huis clos avec le président et chef de la direction.

Sur ce, la présidente du conseil d'administration remercie Édith Filion et Daniel Collette et ces derniers quittent la séance.

CA 2024-01-005

Huis clos avec le président et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, le président et chef de la direction quitte la séance.

CA 2024-01-006

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 27 MARS 2024 /

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance de l'année 2024 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social de la SAQ, le mercredi 7 février à compter de 12 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
Stéphanie Raymond-Bougie (vidéoconférence)
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher
Alain Pinsonneault
René Leprohon

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2024-02-007

CA 2024-02-008

Approbation du procès-verbal de la 13^e séance 2023 du conseil d'administration tenue le 6 décembre

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2024-02-009 **Approbation du procès-verbal de la 14^e séance 2023 du conseil d'administration tenue le 7 décembre**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2024-02-010 **Approbation du procès-verbal de la 1^{re} séance extraordinaire 2024 du conseil d'administration tenue le 12 janvier**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2024-02-011

CA 2024-02-012 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2024-02-012.01

CA 2024-02-012.02

CA 2024-02-012.03

CA 2024-02-012.04

CA 2024-02-013

Rapport du président et chef de la direction

CA 2024-02-013.01
Rapport du président et chef de la direction



CA 2024-02-014 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2024-02-014.01
Compte rendu de la 1^{re} séance 2024 du comité des pratiques commerciales
tenue le 5 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-02-014.02
Révision des structures de majoration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-01-005], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les structures de majoration dont copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les structures de majoration précédemment adoptées [CPC 2020-05-060, CA 2020-018-144.05 CPC 2021-01-008, CA 2021-01-008.05, CPC 2022-05-028 et CA 2022-05-039.04].

CA 2024-02-014.03
Mise à jour du taux de collecte sélective

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-01-006], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser la révision du taux perçu par contenant vendu sur les vins et spiritueux par la Société des alcools du Québec de 0,13 \$ à 0,14 \$ l'unité (contenant et emballage), et ce, à compter du 26 mai 2024;
2. d'amender les résolutions [CPC 2023-05-062 et CA 2023-10-069.05].

CA 2024-02-014.04

Contrats - Livraison de colis des commandes clients de SAQ.com

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-01-007], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder à un appel d'offres public par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services afin d'identifier un ou plusieurs fournisseurs pour des services de livraison de colis à domicile et en succursale, pour les commandes des clients émanant du site SAQ.com;
2. d'octroyer, à la suite d'un appel de propositions public comme mentionné précédemment, un ou des contrats de livraison de colis, le tout représentant une provision budgétaire maximale de \$, et ce, pour une durée de 3 années, soit \$ pour le terme initial, \$ pour la première année d'option et \$ pour la seconde année d'option;
3. que toute portion du budget non dépensée durant une année puisse être utilisée lors des années subséquentes du ou des contrats octroyés.

CA 2024-02-015.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2024 du comité des ressources humaines
tenue le 5 février – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Carolina Willsher, présidente du comité des ressources humaines, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-02-015.02

CA 2024-02-015.02.01
Vice-présidente exploitation des réseaux de vente

Après discussion et considérant :

Sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2024-01-004.02], **il est unanimement résolu:**

1. d'approuver la nomination d'Isabelle Dufour à titre de vice-présidente exploitation des réseaux des ventes, au salaire annuel de 265 000 \$, à compter du 11 février 2024, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

| |
|--|
| CA 2024-02-015.02.02. Vice-présidente technologies de l'information |
|--|

Après discussion et considérant :

Sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2024-01-004.01], **il est unanimement résolu:**

1. d'approuver la nomination de Mme Anju Bissessur à titre de vice-présidente aux technologies de l'information, au salaire annuel de 309 000 \$, à compter de sa date d'entrée en fonction, laquelle sera déterminée entre les parties, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2024-02-015.03
Programme d'escompte en succursale 2024-2025

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Willsher explique qu'il est proposé de reconduire le programme d'escompte en succursale pour les employés, et ce, sans modification.

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2024-01-005] , **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le programme d'escompte en succursale 2024-2025 de la SAQ, dont copie du document est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2024-02-015.04

CA 2024-02-015.04.01

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2024-01-006.02], **il est unanimement résolu :**

1. De recommander au ministre des Finances, pour le règlement de la convention collective avec les employés membres du Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB) affilié à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP), l'approbation du mandat monétaire, le tout suivant les paramètres définis au document soumis;
2. D'amender les résolutions [CA 2023-07-051.02.01 et CR 2023-12-050.02.]

CA 2024-02-016

Huis clos avec le président et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec le président et chef de la direction, Martine Comtois et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2024-02-017

Huis clos des administrateurs

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, le président et chef de la direction quitte la séance.

CA 2024-02-018

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 24 MAI 2024 /

PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année 2024 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue à l'ITHQ, le mercredi 27 mars à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher
Alain Pinsonneault
René Leprohon

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2024-03-019

CA 2024-03-020

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos en début de séance avec le président et chef de la direction, Martine Comtois et Daniel Collette se retirent de la séance.

À la suite de ce huis clos, la présidente du conseil les invite à rejoindre la séance.

CA 2024-03-021

Approbation du procès-verbal de la 2^e séance 2024 du conseil d'administration tenue le 7 février

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2024-03-022

CA 2024-03-023

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2024-03-023.01

CA 2024-03-023.02

CA 2024-03-023.03

CA 2024-03-024

Rapport du président et chef de la direction

CA 2024-03-024.01
Rapport du président et chef de la direction

CA 2024-03-024.02

CA 2024-03-025 **Rapport du président du comité d'audit**

CA 2024-03-025.01
Compte-rendu de la 1^{re} séance 2024 du comité d'audit tenue le 26 mars –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-03-025.02

CA 2024-03-025.03

CA 2024-03-025.04

CA 2024-03-026 **Rapport du président du comité des pratiques commerciales**

CA 2024-03-026.01
Compte-rendu de la 2^e séance 2024 du comité des pratiques commerciales
tenue le 25 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Denis Chamberland, président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-03-026.02
Transport terrestre – Appel de propositions

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-02-019], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ à procéder à un appel d'offres public par l'entremise de la Direction acquisition, biens et services afin d'identifier un ou plusieurs fournisseurs pour des services de transport routier des produits destinés à la vente vers les succursales;
2. d'octroyer, à la suite d'un appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats de livraison de colis, le tout représentant une provision budgétaire maximale de \$, et ce, pour une durée de 5 années, lequel montant est réparti comme suit :

| | | |
|--|--|--|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

3. que toute portion du budget non dépensée durant une année puisse être utilisée lors des années subséquentes du ou des contrats octroyés.

CA 2024-03-026.03
Adobe commerce Cloud (Magento)- prolongation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-02-020], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à négocier une prolongation de contrat pour l'utilisation de la plateforme technologique de la firme ADOBE COMMERCE (MAGENTO), via une entente négociée de gré-à-gré (l' « Entente »);
2. que l'Entente soit pour une période initiale ferme et un nombre d'options de renouvellement à être négociés entre les parties mais dont la durée totale maximale sera de 5 ans et ;
3. d'autoriser une provision budgétaire maximale de \$ pour une entente d'une durée de 5 ans.

CA 2024-03-026.04
Plan marketing 2024-2025

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-02-21], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le Plan marketing 2024-2025.

CA 2024-03-027 **Rapport de la présidente du comité des ressources humaines**

CA 2024-03-027.01
Compte-rendu de la 2^e séance extraordinaire 2024 du comité des ressources humaines tenue le 11 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Carolina Willsher, présidente du comité des ressources humaines, les informe que le comité a tenu une réunion portant sur

CA 2024-03-027.02
Compte-rendu de la 3^e séance 2024 du comité des ressources humaines tenue le 25 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Willsher fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-03-027.03

CA 2024-03-027.03.01
Structure et augmentation salariale 2024-2025 - personnel cadre et non syndiqué

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2024-03-017], il est unanimement résolu :

1. d'accorder, au 31 mars 2024, un budget d'augmentation salariale de % pour la masse salariale du personnel cadre et du personnel non syndiqué ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant % à des fins notamment de rétention, de positionnement au marché et d'équité interne;
2. d'autoriser, au 31 mars 2024, une majoration de % de la structure salariale du personnel cadre et du personnel non syndiqué, et ce, sous réserve de l'approbation du Conseil du trésor.

**À noter que la majoration de la structure salariale n'engendre pas d'augmentation salariale mais qu'elle est conditionnelle à l'approbation du Conseil du trésor.*

| |
|---|
| CA 2024-03-027.03.02 Programmes de rémunération variable 2024-2025 - personnel cadre et non syndiqué |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2024-03-017.02], **il est unanimement résolu** :

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2024-2025, les programmes de rémunération variable suivants :
 - Programme de rémunération variable des cadres et du personnel non syndiqué et;
 - Programme de rémunération variable des cadres du secteur des ventes.
2. de maintenir un objectif d'équipe pour les vice-présidents et les gestionnaires en lien avec l'amélioration de la performance en matière de santé et de sécurité au travail.

| |
|-------------------|
| CA 2024-03-027.04 |
|-------------------|

CA 2024-03-027.04.01
Président et chef de la direction

Pour donner suite au huis clos de fin de séance, la présidente du conseil d'administration a informé la secrétaire générale que la résolution suivante a été adoptée.

Sur recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2024-03-025.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les objectifs 2024-2025 du président et chef de la direction tels que soumis en annexe de la présente résolution.

CA 2024-03-028 **Rapport de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications**

CA 2024-03-028.01
Compte-rendu de la 1^e séance 2024 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 26 mars – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Lyne Bouchard, présidente du gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration explique les changements proposés à la composition des comités.

Après discussion, sur recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2024-01-004], il est unanimement résolu de revoir la composition des comités du conseil comme suit :

Membres du comité d'audit :

René Leprohon, président du comité d'audit
Johanne Brunet, présidente du conseil
Lyne Bouchard
Marc Tremblay
Denis Chamberland
Alain Pinsonneault

Membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

Christian Leblanc, président du comité
Johanne Brunet, présidente du conseil
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard
Michael L. Vineberg
Roxanne Hamel
Stéphanie Raymond-Bougie

Membres du comité des ressources humaines :

Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité
Johanne Brunet, présidente du conseil
Patrice Attanasio
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
René Leprohon

Membres du comité des pratiques commerciales :

Denis Chamberland, président du comité
Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Roxanne Hamel
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Huis clos

CA 2024-03-29.01
Huis clos avec le président et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec le président et chef de la direction, Martine Comtois et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2024-03-29.02
Huis clos avec le président et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de leur séance, le président et chef de la direction quitte la séance.

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
René Leprohon
Alain Pinsonneault
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

| | |
|---------------------|---|
| Anju Bissessur | Vice-présidente aux technologies de l'information |
| Carl Boucher | Vice-président aux technologies de l'information |
| Luc Bourdeau | Vice-président au développement stratégique de la chaîne d'approvisionnement |
| Sandrine Bourlet | Vice-présidente à la commercialisation |
| Alexandre Côté | Vice-président aux talents et expérience employé |
| Édith Fillion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Marie-Hélène Lagacé | Vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale |
| Martin Lévesque | Vice-président à la chaîne d'approvisionnement |
| Patrick Lalumière | Directeur aux finances |
| François Renaud | Analyste à la direction financière |

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2024-04-031

Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration – Conflits d'intérêts

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil rappelle qu'en vertu du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration, le membre du conseil doit assurer et préserver la confidentialité des informations qu'il obtient dans l'exercice de ses fonctions de membre du conseil, qu'il doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts et qu'il a le devoir de lui dénoncer cet intérêt.

CA 2024-04-032.01
Adoption du budget 2024-2025

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2024-2025 selon les montants suivants :
 - budget des dépenses d'investissements : \$
 - budget d'exploitation : \$

CA 2024-04-033

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, la présidente du conseil d'administration, au nom des membres du conseil remercie la direction pour l'excellent travail réalisé et ces derniers, ainsi que MM Collette, Lalumière et Renaud quittent la séance.

CA 2024-04-034

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 24 MAI 2024/

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance extraordinaire de l'année 2024 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue Vidéoconférence « Teams », le lundi 6 mai à compter de 08 h 15.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Lyne Bouchard
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
René Leprohon
Alain Pinsonneault
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'ajouter un sujet.

CA 2024-05-035

CA 2024-05-036

CA 2024-05-036

CA 2024-05-037

Huis clos

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, MM. Jacques Farcy et Daniel Collette ainsi que Mme Martine Comtois quittent la séance.

CA 2024-05-038

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, 12 SEPTEMBRE 2024 /

PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance de l'année 2024 du
conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le vendredi 24 mai
à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Stéphanie Raymond-Bougie
Denis Chamberland
Roxanne Hamel
René Leprohon
Alain Pinsonneault
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg (par vidéoconférence Teams)
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTS

Lyne Bouchard
Christian Leblanc

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2024-06-039

CA 2024-06-040

Approbation du procès-verbal de la 3^e séance 2024 du conseil d'administration tenue le 27 mars 2024

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2024-06-041 **Approbation du procès-verbal de la 4^e séance 2024 du conseil d'administration (budgets) tenue le 27 mars 2024**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2024-06-042 **Approbation du procès-verbal de la 5^e séance 2024 du conseil d'administration tenue le 6 mai 2024**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2024-06-043

CA 2024-06-044

CA 2024-06-045 **Rapport de la présidente du conseil d'administration**

CA 2024-06-045.01

CA 2024-04-045.02

CA 2024-06-046 **Rapport du président et chef de la direction**

CA 2024-06-046.01
Rapport du président et chef de la direction

CA 2024-06-046.02

CA 2024-06-047.01

Compte-rendu de la 2^e séance 2024 du comité d'audit tenue le 23 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, René Leprohon, président du comité d'audit, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-06-047.02

CA 2024-06-047.03

CA 2024-06-047.04

CA 2024-06-047.05

CA 2024-06-047.06

CA 2024-06-047.07
Rapport annuel 2024 – Approbation section financière

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et afin de donner suite à la présentation de la revue des états financiers pour l'exercice clos le 30 mars 2024, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2024-02-020.07], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2024;
2. d'approuver, tels que présentés, les états financiers de la Société des alcools du Québec pour l'exercice se terminant le 30 mars 2024;
3. de mandater madame Johanne Brunet et monsieur René Leprohon pour signer les états financiers 2023-2024 au nom du conseil d'administration.

CA 2024-06-047.08

Communiqué de presse – Résultats financiers annuels 2023-2024 – Exercice clos le 30 mars 2024

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils proposent une modification de forme et sur recommandation du comité d'audit [CAT 2024-02-020.08], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, sous réserve de la modification proposée, le communiqué de presse portant sur les états financiers pour l'exercice clos le 30 mars 2024.

CA 2024-06-047.09

Régime d'emprunt de la SAQ

Roxanne Hamel et Marc Tremblay ayant déclaré un conflit d'intérêts potentiel sur ce sujet, ils se retirent de la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

EN CONSÉQUENCE, SUR LA RECOMMANDATION DU COMITÉ D'AUDIT [CAT 2024-02-021] IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2027, permettant à la Société des alcools du Québec d'emprunter un montant maximal de \$, soit \$ pour ses besoins opérationnels à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou de la Caisse de dépôt et placement du Québec et \$ pour ses projets d'investissement, à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
 - A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
 - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;
 - C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme;
3. QUE les emprunts contractés par la Société des alcools du Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :
 - A) pour les emprunts à court terme ou par marge de crédit contractés auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada ou auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec :
 - a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :

- i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe b du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A-6.001, r. 3), tel que ce règlement peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;
 - b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours;
- B) pour les emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement :
 - a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 637-2023 du 29 mars 2023, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - b) les emprunts comporteront les modalités et les conditions établies à la convention de prêt à long terme à intervenir;
 - c) chacun des emprunts à long terme sera constaté par un billet souscrit par la Société des alcools du Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
- 4. QUE la Société des alcools du Québec et le ministre des Finances conviennent annuellement, à l'intérieur des limites établies dans le présent régime d'emprunts, du montant des emprunts à court terme ou par marge de crédit relatifs aux immobilisations à convertir en emprunts à long terme au cours du trimestre suivant chaque fin d'année financière;
- 5. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants de la Société des alcools du Québec, soit le/la Président et chef de la direction, le/la vice-présidente et cheffe de la direction financière, ou le/la directeur de la planification stratégique, le/la directrice du contrôle corporatif et le/la directrice de la comptabilité détail et comptabilité clients soit autorisé, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, à conclure en vertu du présent régime, pour et au nom de la Société des alcools du Québec, tout emprunt auprès d'institutions financières, de la Caisse de dépôt et placement du Québec ou du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et des limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et les modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit ou à long terme ainsi que tout billet, incluant toute annexe, ainsi que toute confirmation de transaction pour constater les emprunts, à consentir à toutes les clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;
- 6. QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec d'autoriser la Société des alcools du Québec à instituer le présent régime d'emprunts à court terme, par marge de crédit et à long terme.

Sur ce, la présidente du conseil d'administration remercie Édith Filion et cette dernière quitte la séance. Aussi, Roxanne Hamel et Marc Tremblay rejoignent la séance.

CA 2024-06-048

Rapport du président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2024-06-048.01

Compte-rendu de la 2^e séance extraordinaire 2024 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 6 mai 2024 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration, en l'absence du président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état que

CA 2024-06-048.02

Compte-rendu de la 3^e séance 2024 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 16 mai 2024 – Ordre du jour;

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-06-048.03

Rapport annuel 2024 – Adoption

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du conseil d'administration souligne que les membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications ont procédé à la révision du projet de rapport annuel 2024.

Sur les recommandations du comité d'audit [CAT 2024-02-020.08] et du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2024-03-022], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver le rapport annuel 2024 incluant la section gouvernance et le bilan de responsabilité sociétale.

CA 2024-06-048.04
Remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2024-03-023], **il est unanimement résolu :**

1. de désigner pour l'année financière 2024-2025, Christian Leblanc, en remplacement de la présidente du conseil d'administration, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière.

CA 2024-06-048.05

CA 2024-06-048.06

CA 2024-06-048.07

CA 2024-06-049.01

Compte-rendu de la 3^e séance 2024 du comité des pratiques commerciales
tenue le 22 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité des pratiques commerciales, fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-06-049.02

Acquisition de service de transport terrestre- Appel d'offres SP-TTP2024

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-03-036], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la direction de l'Acquisition, biens et services, à la sélection d'un ou des fournisseurs pour le transport terrestre et intermodal des produits importés par la SAQ;

2. d'octroyer, à la suite de l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats pour le transport terrestre et intermodal des produits importés par la SAQ, pour la période du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025 et la possibilité d'une année d'option pour la période du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2026, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$ (CDN), soit \$ pour la première année et \$ pour l'année d'option;
3. que toute portion du budget non dépensée durant la première année puisse être utilisée lors de l'année optionnelle, si exercée et s'il y a lieu.

| |
|---|
| CA 2024-06-049.03 Appel d'offres pour l'achat de remorques |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-03-037] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la direction de l'Acquisition, biens et services, à la sélection d'un ou des fournisseurs pour l'acquisition de remorques;

2. d'octroyer, à la suite d'un appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats pour l'acquisition de remorques, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$ répartie comme suit :

| Période | Budget |
|-----------|--------|
| 2024-2025 | \$ |
| 2025-2026 | \$ |
| 2026-2027 | \$ |
| Total | \$ |

3. que toute portion du budget non dépensée durant une année puisse être utilisée lors de la subséquente, si l'option est exercée et s'il y a lieu;
4. Étant entendu que l'engagement financier de la SAQ se limitera à ses besoins réels et qu'à ce titre, les quantités de remorques à acquérir sont approximatives et nullement garanties par la SAQ, qui en fera l'acquisition selon ses besoins.

CA 2024-06-049.04
Prolongation du contrat Northgate (Alight)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-03-039], il est unanimement résolu :

1. d'abroger les résolutions [CPC 2022-08-049 et CA 2022-08-063.063];
2. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure une prolongation de gré à gré avec NORTHGATEARINSO CANADA ULC., lequel contrat sera d'une durée initiale de 2 ans à compter du 12 septembre 2024 et comprendra également 4 options d'une année chacune;
3. d'autoriser une provision budgétaire maximale de \$ pour la réalisation du contrat avec NORTHGATEARINSO CANADA INC. répartie comme suit :

| Période | Montant |
|-----------------------------------|-----------|
| Année 1 | \$ |
| Année 2 | \$ |
| Option 1 | \$ |
| Option 2 | \$ |
| Option 3 | \$ |
| Option 4 | \$ |
| Sous-total | |
| Projet | Montant |
| Remplacement Espace RH-Paie EWS | \$ |
| Convention collective SEMB (2024) | \$ |
| Convention collective SPTP (2025) | \$ |
| Convention collective STTSAQ | \$ |
| Sous-total | \$ |
| Total | \$ |

4. que toute portion du budget non dépensée durant une année ou une option puisse être utilisée lors des années ou options subséquentes, s'il y a lieu.

CA 2024-06-049.05
Politique portant sur les contrats et les engagements financiers - amendement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-03-040] , **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les modifications proposées à la politique de contrats et engagements financiers, dont copie de la version refondue est jointe;
2. d'abroger en conséquence les résolutions [CPC 2020-04-051 et CA 2020-017-131.02].

CA 2024-06-049.06

CA 2024-06-050

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2024-06-050.01
Compte-rendu de la 5^e séance 2024 du comité des ressources humaines
tenue le 16 mai – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du comité des ressources humaines fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-06-050.02

CA 2024-06-050.03

CA 2024-06-050.04

Appréciation de la contribution 2023-2024 – Révision salariale et plans de développement des vice-présidents [Présentation à huis clos et tableau des révisions salariales]

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de traiter de ce sujet à huis clos, Mme Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

À la suite de la séance, la présidente du conseil d'administration a informé la secrétaire générale que la résolution suivante a été adoptée.

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2024-05-042], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser les augmentations salariales de chacun des vice-présidents conformément au montant indiqué au tableau de rémunération 2024-2025, joint aux présentes, et ce, rétroactivement au 31 mars 2024;
2. d'autoriser le versement de la rémunération variable de chacun des vice-présidents y ayant droit.

CA 2024-06-050.05

Appréciation de la contribution 2023-2024 – Révision salariale et plans de développement du président et chef de la direction

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de traiter de ce sujet à huis clos, le président et chef de la direction quitte la séance.

À la suite de la séance, la présidente du conseil d'administration a informé la secrétaire générale que la résolution suivante a été adoptée.

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2024-05-043], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser à M. Jacques Farcy, une augmentation salariale de 4,39 % de son salaire de base selon
et ce, rétroactivement au
31 mars 2024;

2. d'autoriser, conformément au décret 1000-2023 daté du 14 juin 2023 de M. Farcy, le versement d'une rémunération variable au montant de 59 798 \$, représentant 15 % de son salaire de base (au prorata du nombre de semaines travaillées) au 30 mars 2024, et ce, conformément aux modalités du programme de rémunération variable.

CA 2024-06-051

Huis clos avec le président et chef de la direction

CA 2024-06-51.01
Éduc'alcool –

Les membres du conseil d'administration invitent le président et chef de la direction et la secrétaire générale à rejoindre la séance.

Après discussion, considérant :

Il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la perception et le versement à Educ'alcool des sommes suivantes lors de la vente de ses produits représentant 1 cent par bouteille de bière, de vin ou de cidre, 2 cents par bouteille de vin fortifié et 3 cents par bouteille de spiritueux, et ce, pour l'exercice financier 2024-2025.

CA 2024-06-052

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 6 DÉCEMBRE 2024 /

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance de l'année 2024 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le jeudi 12 septembre à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Stéphanie Raymond-Bougie
Denis Chamberland
France Desharnais
Christian Leblanc
René Leprohon
Alain Pinsonneault
Marc Tremblay
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Roxanne Hamel

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2024-07-053

CA 2024-07-054

Approbation du procès-verbal de la 6^e séance 2024 du conseil d'administration tenue le 24 mai 2024

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2024-07-055

CA 2024-07-056

CA 2024-07-057

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2024-07-057.01
Huis clos avec les membres indépendants

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, MM. Jacques Farcy et Daniel Collette ainsi que Mme Martine Comtois se retirent de la séance.

CA 2024-07-058

Rapport du président et chef de la direction

CA 2024-07-058.01
Rapport du président et chef de la direction

CA 2024-07-058.02

CA 2024-07-058.03

CA 2024-07-058.04

CA 2024-07-058.05

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

CA 2024-07-058.06

CA 2024-07-059

Rapport du président du comité des pratiques commerciales

CA 2024-07-059.01

Compte-rendu de la 4^e séance 2024 du comité des pratiques commerciales
tenue le 9 septembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-07-059.02

CA 2024-07-059.03
Révision annuelle de la majoration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-04-053], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver les modifications à la structure de prix et de majoration dont copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'amender la structure de majoration précédemment adoptée [CPC 2024-01-005 et CA 2024-02-014.02].

CA 2024-07-059.04
Assurance de dommages - Écart au contrat

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [2024-04-054], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, considérant les services supplémentaires requis, une provision budgétaire additionnelle de \$, portant la valeur totale de la provision budgétaire à \$ (incluant les besoins de la SQDC) jusqu'au 31 mars 2027 pour l'exécution du contrat de courtage d'assurance de Marsh Canada Limitée.

CA 2024-07-059.05
Prolongation de contrat de la plate-forme Web Methods

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-04-055], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure une prolongation de contrat de gré à gré avec Software AG (Canada) pour l'acquisition de licences, le support et la maintenance de la plate-forme Web Methods, laquelle prolongation sera d'une durée maximale de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2026, avec une durée initiale et des options à être négociées entre les parties;
2. d'autoriser, une provision budgétaire additionnelle de \$, pour l'acquisition de licences, le support et la maintenance de la plate-forme Web Methods pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025;
3. d'autoriser, une provision budgétaire maximale \$, pour l'acquisition de licences, le support et la maintenance du logiciel Web Methods pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030 laquelle provision budgétaire se répartie comme suit :

| Année | Montant |
|-------|---------|
| 2026 | \$ |
| 2027 | \$ |
| 2028 | \$ |
| 2029 | \$ |
| 2030 | \$ |

4. que toute portion de la provision budgétaire non dépensée durant une année puisse être utilisée lors des années subséquentes, si les options sont exercées et s'il y a lieu.

CA 2024-07-059.06
Placement média - Nouveau contrat

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-04-056], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la SAQ, par l'entremise de la direction Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), pour l'acquisition de contrats de placement média, par le biais d'un appel de propositions public;
2. d'octroyer, suite à l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un contrat pour le placement média de la SAQ d'une durée maximale de 4 ans, le tout représentant une provision budgétaire de \$, soit un montant de \$ pour une période initiale ferme de 2 années et un montant de \$ pour chacune des 2 années d'options subséquentes, si elles sont exercées.
3. que toute portion de la provision budgétaire non dépensée durant la période initiale ou une année d'option puisse être utilisée lors des périodes suivantes, si les options sont exercées.

| |
|---|
| CA 2024-07-059.07 Prolongation de contrat du logiciel GSST de Sigma RH |
|---|

M. Tremblay réintègre la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-04-057], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à conclure une prolongation de contrat de gré à gré avec Sigma RH pour l'hébergement, l'acquisition de licences et le support du logiciel de Sigma RH pour la gestion de la santé et sécurité au travail, laquelle prolongation de contrat sera d'une durée maximale de 7 ans à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2031 et comprenant une durée initiale de 4 années et 3 options d'une année chacune;
2. d'autoriser, une provision budgétaire maximale de \$ pour l'hébergement, l'acquisition de licences et le support du logiciel de Sigma RH pour la gestion de la santé et sécurité au travail, soit \$ pour la période initiale de 4 années et \$ pour la première année d'option, \$ pour la seconde année d'option et \$ pour la troisième année d'option, si elles sont exercées;
3. que toute portion de la provision budgétaire non dépensée durant la période initiale ou une année d'option puisse être utilisée lors des périodes suivantes, si les options sont exercées.

| |
|---|
| CA 2024-07-059.08 Provision supplémentaire pour l'approvisionnement en carburant |
|---|

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

CA 2024-07-059.08.01
Provision supplémentaire au contrat d'approvisionnement de carburant

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales, [CPC 2024-04-058.01] **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, une provision budgétaire supplémentaire de \$ au contrat de la firme Parkland pour les besoins d'approvisionnement de la SAQ en carburant de son Centre de distribution de Québec, ce qui porte la provision budgétaire totale à \$ pour ledit contrat, et ce, jusqu'à ce qu'un nouveau contrat soit octroyé à la suite d'un appel de propositions.

CA 2024-07-059.08.02
Appel de propositions pour l'approvisionnement du carburant

Après discussion, considérant :

Sur la recommandation des membres du comité des pratiques commerciales CPC 2024-04-058.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la direction de l'Acquisition, biens et services, à la sélection d'un ou des fournisseurs pour ses besoins en approvisionnement de carburant;
2. d'octroyer, à la suite de l'appel de propositions public ci-avant mentionné, un ou des contrats pour l'approvisionnement de carburant, pour une période initiale du 1^{er} mars 2025 au 1^{er} mars 2028 avec la possibilité de 2 options d'une année supplémentaire chacune, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$, soit \$ pour la période initiale et \$ pour la première année d'option et \$ pour la seconde année d'option;
3. que toute provision budgétaire non dépensée durant la période initiale ou une année d'option puisse être utilisée lors des périodes suivantes, si les options sont exercées;

CA 2024-07-060

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2024-07-060.01
Compte-rendu de la 6^e séance 2024 du comité des ressources humaines
tenue le 9 septembre – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du comité des ressources humaines fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-07-060.02
Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir le harcèlement et la violence

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur la recommandation des membres du comité des ressources humaines [CR 2024-06-049], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter la refonte de la Politique visant à promouvoir la civilité et à prévenir le harcèlement et la violence dont copie est jointe en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

2. d'abroger les résolutions [CR 2008-10-047 et CA 2008-16-098.03].

CA 2024-07-060.03

CA 2024-07-061

Rapport du président du comité d'audit

CA 2024-06-061.01

Compte-rendu de la 3^e séance 2024 du comité d'audit tenue le 11 septembre –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité d'audit rapporte les dossiers qui ont été traités lors de la dernière séance du comité d'audit.

CA 2024-06-061.02

Rapport financier intermédiaire – 1^{er} trimestre 2024-2025 – clos le 22 juin 2024

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

CA 2024-06-061.03

CA 2024-06-061.04

CA 2024-07-062

Rapport du président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2024-07-062.01

Compte-rendu de la 4^e séance extraordinaire 2024 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 10 septembre 2024 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers traités lors de la dernière séance.

La présidente du conseil d'administration explique les changements proposés à la composition des comités du conseil d'administration.

Après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2024-04-033], **il est unanimement résolu** de revoir la composition des comités du conseil comme suit :

Membres du comité d'audit :

Monsieur René Leprohon, président du comité d'audit
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Alain Pinsonneault
Madame France Desharnais

Membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

Monsieur Christian Leblanc, président du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Patrice Attanasio
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Roxanne Hamel
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Madame France Desharnais

Membres du comité des ressources humaines :

Madame Carolina Vellucci-Willsher, présidente du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Patrice Attanasio
Madame Stéphanie Raymond-Bougie
Monsieur Marc Tremblay
Monsieur René Leprohon

Membres du comité des pratiques commerciales :

Monsieur Denis Chamberland, président du comité
Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Jacques Farcy, président et chef de la direction
Madame Roxanne Hamel
Monsieur Michael L. Vineberg
Madame Carolina Vellucci-Willsher
Monsieur Alain Pinsonneault

CA 2024-07-062.03
Fonction de l'ombudsman

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, **il est unanimement résolu :**

1. d'abroger la fonction d'ombudsman de la Société des alcools du Québec et en conséquence les résolutions [CGE 2023-03-021 et CA 2023-04-028.03].

CA 2024-07-062.04

CA 2024-07-062.05

CA 2024-07-062.06
Résolution sur la contribution de la SAQ

Le président du comité de gouvernance, d'éthique et des communications mentionne que la résolution qui avait été adoptée lors de la rencontre précédente [CGE 2024-03-024 et CA 2024-04-51.01] doit être corrigée pour tenir compte des récentes constatations faites dans le cadre de l'étude de ce dossier.

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2024-04-038.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser la perception et le versement à Educ'alcool des sommes suivantes lors de la vente de ses produits représentant 1 cent par bouteille de bière, de vin ou de cidre, 2 cents par bouteille de vin fortifié et 3 cents par bouteille de spiritueux, et ce, pour l'exercice financier 2024-2025;
2. d'abroger les résolutions [CA 2024-04-51.01 et CGE 2024-03-024].

CA 2024-07-063

Huis clos avec le président et chef de la direction

CA 2024-07-063.01
Nomination d'un représentant de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration de Banques alimentaires du Québec

Mme Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

À la suite de la rencontre, la présidente du conseil d'administration a informé la secrétaire générale à l'effet que la résolution suivante a été adoptée.

Sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2024-04-044.01], **il est unanimement résolu :**

1. de nommer Marie-Hélène Lagacé, vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale, représentante de la Société des alcools du Québec au conseil d'administration des Banques alimentaires du Québec en remplacement de Annie Goudreault.

CA 2024-07-064

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE 19 MARS 2025 /

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance de l'année 2024 du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, tenue au siège social, le vendredi 6 décembre à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Johanne Brunet, présidente du conseil
Jacques Farcy, président et chef de la direction
Patrice Attanasio
Denis Chamberland
France Desharnais
Roxanne Hamel
Christian Leblanc
René Leprohon
Stéphanie Raymond-Bougie
Marc Tremblay (à compter du sujet CA 2024-08-067)
Michael L. Vineberg
Carolina Vellucci-Willsher

Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENT

Alain Pinsonneault

INVITÉS

| | |
|---------------------|--|
| Anju Bissessur | Vice-présidente aux technologies de l'information |
| Luc Bourdeau | Vice-président au développement stratégique de la chaîne d'approvisionnement |
| Sandrine Bourlet | Vice-présidente à la commercialisation |
| Alexandre Côté | Vice-président aux talents et expérience employé |
| Édith Filion | Vice-présidente et chef de la direction financière |
| Marie-Hélène Lagacé | Vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociétale |
| Martin Lévesque | Vice-président à la chaîne d'approvisionnement |
| François Renaud | Analyste à la direction financière |

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'inverser la présentation de certains sujets.

CA 2024-08-065

CA 2024-08-066.01

CA 2024-08-066.02

SUJET CONFIDENTIEL
CA 2024-08-066.03

CA 2024-08-067

**Approbation du procès-verbal de la 7^e séance 2024 du conseil
d'administration tenue le 12 septembre 2024**

M. Marc Tremblay se joint à la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2024-08-068

Suivi du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2024-08-069

CA 2024-08-070

Rapport de la présidente du conseil d'administration

CA 2024-08-071

Rapport de la présidente du comité des ressources humaines

CA 2024-08-071.01
Compte-rendu de la 7^e séance 2024 du comité des ressources humaines
tenue le 2 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du comité des ressources humaines fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-08-071.02
Programme d'escompte en succursale 2025-2026

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Vellucci-Willsher explique la majoration proposée au programme d'escompte en succursale.

Après discussion, sur recommandation du comité des ressources humaine [CR 2024-07-059], **il est résolu :**

1. De reconduire le programme d'escompte en succursale de la SAQ pour l'année 2025-2026, dont les taux sont joints en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2024-08-071.03

CA 2024-08-071.04

CA 2024-08-072

Rapport du président du comité des pratiques commerciales

CA 2024-08-072.01

Compte-rendu de la 5^e séance 2024 du comité des pratiques commerciales
tenue le 3 décembre – Ordre du jour

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité des pratiques commerciales fait état des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2024-08-072.02
Travaux de réfection de la toiture du Centre de distribution de Montréal - CDM

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-069], **il est unanimement résolu :**

1. D'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la Société des alcools du Québec à procéder via un appel de propositions public et par l'entremise de la direction de l'Acquisition, biens et services, à la sélection d'un fournisseur pour la réfection des toitures de certains bâtiments compris sur le lot du centre de distribution de Montréal (CDM);
2. d'octroyer, à la suite d'un appel de propositions public ci-avant mentionné, un contrat pour la réfection des toitures, le tout représentant une provision budgétaire totale de \$ pour la réfection d'environ 655 000 pieds carrés de toiture;
3. que le contrat comporte une durée initiale ferme d'une année et 4 options de prolongation d'une année chacune établies en fonctions de lots et représentant les provisions budgétaires suivantes :

| | | | |
|-------------|--|-----------------|----|
| 2025 / 2026 | Période ferme réfection de la toiture de CDM / bassins lot 1 | pi ² | \$ |
| 2026 / 2027 | Option 1 / réfection de la toiture de CDM / bassins lot 2 | pi ² | \$ |
| 2027 / 2028 | Option 2 / réfection de la toiture de CDM / bassins lot 3 | pi ² | \$ |

| | | | |
|-------------|---|-----------------|----|
| 2028 / 2029 | Option 3 / réfection de la toiture de CDM / bassins lot 4 | pi ² | \$ |
| 2029 / 2030 | Option 4 / réfection de la toiture de CDM / bassins lot 5 | pi ² | \$ |

4. Que l'ordre de réalisation des lots puisse être modifié selon les besoins réels de réfection et toute portion du budget non dépensée durant une année puisse être utilisée lors de la subséquente, si l'option est exercée et s'il y a lieu.

CA 2024-08-072.03
Orientation de la stratégie immobilières 2025-2026 - Développement du réseau des succursales et des agences

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-071], **il est unanimement résolu :**

1. D'approuver le Plan de développement du réseau des succursales et des agences 2025-2026.

CA 2024-08-072.04
Prolongation du contrat d'hébergement et d'utilisation du logiciel RH paie- Amendement à la résolution

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-073], il est unanimement résolu :

1. D'amender les résolutions [CPC 2024-03-039 et CA 2024-06-049.04] afin que :
 - a) la période initiale du contrat avec NORTHGATEARINSO CANADA ULC soit de 3 années suivie de 3 options d'une année chacune;
 - b) la provision budgétaire soit établie à \$ répartis comme suit :

| Période | Montant |
|---------------------------------|----------------|
| Période initiale (3 années) | \$ |
| Option 1 | \$ |
| Option 2 | \$ |
| Option 3 | \$ |
| Sous-total | \$ |
| Projet | Montant |
| Remplacement Espace RH-Paie EWS | \$ |
| Convention collective SEMB | \$ |
| Convention collective SPTP | \$ |
| Convention collective STTSAQ | \$ |
| Sous-total | \$ |
| Total | \$ |

CA 2024-08-072.05
Hébergement et utilisation logiciel Dialog - Prolongation

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-074], il est unanimement résolu :

1. D'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la prolongation, par une entente de gré à gré, des services d'hébergement, de support et d'utilisation de la solution Dialog, de la firme Groupe Humano Inc.;
2. que l'entente négociée pour le support et l'utilisation de la solution Dialog soit pour une période initiale ferme de 3 ans avec la possibilité de prolonger celle-ci par l'entremise de quatre options de renouvellement d'une année chacune;
3. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour la période initiale ferme de 3 ans ainsi qu'une provision budgétaire de \$ pour chacune des années d'options portant la provision budgétaire totale à \$ pour ce contrat;
4. que toute portion de la provision budgétaire non dépensée durant la période ferme ou une option puisse être utilisée lors des options subséquentes, si les options sont exercées et s'il y a lieu.

CA 2024-08-072.06

Support et maintenance des licences Oracle - Prolongation

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-075], il est unanimement résolu :

1. D'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], le renouvellement, par une entente de gré à gré, du support et de la maintenance des licences nécessaires pour l'exploitation de divers logiciels auprès de la société Oracle;
2. que l'entente négociée soit pour une période de 3 ans ferme;
3. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour la durée du contrat.

CA 2024-08-072.07
Système intégré de gestion de la qualité – LIMS - Prolongation

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-076], **il est unanimement résolu :**

1. D'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la prolongation, par une entente de gré à gré du contrat pour le support, la maintenance et l'évolution du système intégré de gestion de l'information du laboratoire auprès de la société Labvantage;
2. que l'entente négociée soit pour une période de 5 années dont une période initiale ferme de 3 ans et 2 options de renouvellement d'une année chacune;
3. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour la durée maximale du contrat, soit une somme de \$ pour la période initiale ferme de 3 ans et \$ pour la première année d'option et \$ pour la seconde année d'option;
4. que toute portion de la provision budgétaire non dépensée durant la période ferme ou une option puisse être utilisée lors des options subséquentes, si les options sont exercées et s'il y a lieu.

CA 2024-08-072.08
Hébergement et support de la plateforme B2B- SAQ et services professionnels
MDF commerce inc.

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Chamberland explique que la plateforme B2B permet de faire le lien entre la SAQ et ses partenaires pour l'achat et la mise en marché des produits alcooliques. Elle a été développée par l'entreprise Mediagrif, aujourd'hui dénommée MDF commerce Inc.

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-77], **il est unanimement résolu :**

1. D'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2020-017-131.02], la prolongation, par une entente de gré à gré, du contrat pour le support, la maintenance, l'hébergement, le développement et l'évolution de la plateforme auprès de la société MDF commerce Inc;
2. que l'entente négociée soit pour une période de 6 années dont une période initiale ferme de 4 ans et 2 options de renouvellement d'une année chacune;
3. d'autoriser une provision budgétaire de \$ pour la durée maximale du contrat, soit une somme de \$ pour la période initiale ferme de 4 ans et \$ pour la première année d'option et \$ pour la seconde année d'option;
4. que toute portion de la provision budgétaire non dépensée durant la période ferme ou une option puisse être utilisée lors des options subséquentes, si les options sont exercées et s'il y a lieu.

CA 2024-08-072.09
Service d'agence de placement média - Prolongation

M. Marc Tremblay déclare un conflit d'intérêt potentiel et quitte momentanément la séance.

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-079], **il est unanimement résolu :**

1. De modifier les résolutions [CPC 2021-03-041 et CA 2021-08-053.08] afin prolonger le contrat actuellement en vigueur avec Cossette Média Inc. pour le placement média, et ce, jusqu'à l'adjudication d'un Nouveau contrat pour ces services par le Centre d'acquisitions gouvernementales ou une période maximale de 12 mois;
2. d'ajouter une provision budgétaire de \$ au Contrat actuel en vigueur avec Cossette Média Inc., étant entendu que seules les sommes nécessaires seront dépensées jusqu'à l'adjudication d'un Nouveau contrat pour le placement média, et ce, pour une période maximale de 12 mois;
3. que les autorisations pour adjuger un contrat pour le placement média [CPC 2024-04-056 et CA 2024-07-059.07] demeurent valides ainsi que les provisions budgétaires qui s'y rattachent, en adaptant la date de début de contrat au moment où le Centre d'acquisitions gouvernementales aura terminé le processus d'acquisition.

CA 2024-08-072.10
Politique d'importations privées – version agents – Modifications -Boutiques IP

M. Marc Tremblay réintègre la séance.

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-080], **il est unanimement résolu :**

1. D'approuver les amendements proposés à la Politique d'importations privées – agents;
2. d'adopter la version refondue de la Politique d'importations privées – agents dont copie est jointe en annexe des présentes pour en faire partie intégrante; et
3. d'abroger la version précédente de cette politique [CPC 2023-07-084.02 et CA 2023-14-101-03.02].

CA 2024-08-072.11
Politique en matière de contrats et de gestion contractuelle - Révision

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-081] **il est unanimement résolu :**

1. D'approuver les modifications proposées à la politique de contrats et engagements financiers, dont copie du document est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'approuver la version refondue de la politique en matière de contrats et de gestion contractuelle;
3. d'abroger en conséquence les résolutions [CPC 2020-04-051 et CA 2020-17-131.02]

CA 2024-08-072.12
Collecte sélective – révision du taux perçu

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussions, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-082] **il est unanimement résolu :**

1. D'autoriser l'augmentation du montant de la collecte sélective sur les vins et spiritueux, de la contribution financière des producteurs (PFP) et la mise en place de la contribution financière du producteur (CFP) de la manière décrite au document joint en annexe des présentes;
2. D'autoriser la mise en place de la consigne sur les matières autres que l'aluminium le 1^{er} mars 2025;

3. D'autoriser, si applicable, les ajustements de taux à la structure de prix pour refléter les changements occasionnés par la mise en place de la consigne ou le retard de la publication des tarifs.

CA 2024-08-072.13
Résolution bancaire

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation des membres du comité des pratiques commerciales [CPC 2024-05-083], **il est unanimement résolu :**

1. D'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ et dont copie du document est jointe en annexe des présentes;
2. d'abroger toute liste des personnes autorisées à agir au nom de la SAQ antérieure à la présente résolution.

CA 2024-08-073

Rapport du président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

CA 2024-08-073.01
Compte-rendu de la 5^e séance 2024 du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 3 décembre 2024 – Ordre du jour

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis, le président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait état des dossiers traités lors de la dernière séance.

CA 2024-08-073.02
Renouvellement d'administrateurs- Conseil d'administration de la SQDC

M. René Leprohon se retire de la séance.

Après discussion et considérant :

Sur recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2024-05-051] **il est résolu :**

1. De renouveler le mandat d'administrateur de la SQDC de Mme Martine Lapointe en date du 6 décembre 2024 pour un mandat d'une durée de 4 ans;
2. de renouveler le mandat d'administrateur de la SQDC de M. René Leprohon en date du 6 décembre 2024 pour un mandat d'une durée de 4 ans;
3. de renouveler le mandat d'administrateur de la SQDC de M. Jean-Simon Denault en date du 10 décembre 2024 pour un mandat d'une durée de 3 ans.

CA 2024-08-073.03
Éduc'alcool- Suivi

M. René Leprohon rejoint la séance.

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, considérant :

Sur recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2024-05-052], **il est résolu** :

1. D'autoriser la perception et le versement à Educ'alcool de 1 cent par bouteille de bière, de vin ou de cidre, 2 cents par bouteille de vin fortifié et 3 cents par bouteille de spiritueux, et ce, pour l'exercice financier 2025-2026;

CA 2024-08-073.04
Politique concernant la divulgation d'actes répréhensibles - abrogation

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2024-05-056], **il est unanimement résolu**:

1. d'abolir la Politique concernant la divulgation d'actes répréhensibles;
2. d'abroger en conséquence les résolutions [CGE 2019-02-010 et CA 2019-01-011.07];

CA 2024-08-073.05

CA 2024-08-074 **Rapport du président du comité d'audit**

CA 2024-08-074.01
Compte-rendu de la 4^e séance 2024 du comité d'audit tenue le 4 décembre –
Ordre du jour

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

CA 2024-08-074.02

CA 2024-08-074.03

CA 2024-08-074.04

CA 2024-08-074.05
Plan d'audit des états financiers de la SAQ 2024-2025

Les membres du conseil ayant préalablement pris connaissance du document soumis,

Après discussion, sur recommandation des membres du comité d'audit [CAT 2024-04-048.04], il est résolu :

1. D'approuver le plan d'audit 2024-2025;
2. d'autoriser, pour l'audit des états financiers 2024-2025, un budget d'honoraires de \$ à Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

CA 2024-08-075

Huis clos avec le président et chef de la direction

Les membres du conseil ayant convenu de tenir un huis clos avec le président et chef de la direction, Mme Comtois et M. Collette quittent la séance.

CA 2024-08-076

Huis clos

Les membres du conseil ayant convenu de tenir un huis clos, M. Farcy quitte la séance.

CA 2024-08-077

Autorisation

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Droit d'accès aux documents.

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Restrictions.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

Prohibition.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Accès non autorisé.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

Refus de communiquer un renseignement.

21. Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou

2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

1982, c. 30, a. 21.

Secret industriel.

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Renseignements financiers, commerciaux, scientifiques.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Organisme public aux fins industrielles ou commerciales.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Secret industriel d'un tiers.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

Renseignement d'un tiers.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

Mandat ou stratégie de négociation collective.

27. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation.

Imposition d'une taxe, tarif ou redevance.

Il peut également refuser de communiquer, pendant dix ans à compter de sa date, une étude préparée en vue de l'imposition d'une taxe, d'un tarif ou d'une redevance.

1982, c. 30, a. 27.

Méthode ou arme servant au crime.

29. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement portant sur une méthode ou une arme susceptible d'être utilisée pour commettre un crime ou une infraction à une loi.

Sécurité.

Il doit aussi refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

1982, c. 30, a. 29; 2006, c. 22, a. 16.

Mémoires de délibérations.

35. Un organisme public peut refuser de communiquer les mémoires de délibérations d'une séance de son conseil d'administration ou, selon le cas, de ses membres dans l'exercice de leurs fonctions, jusqu'à l'expiration d'un délai de quinze ans de leur date.

1982, c. 30, a. 35.

Avis ou recommandations d'un membre.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Avis ou recommandation d'un consultant.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

Avis ou recommandation d'un organisme.

Analyse.

39. Un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite.

1982, c. 30, a. 39.

Incidences sur la vérification.

41. Le vérificateur général ou une personne exerçant une fonction de vérification dans un organisme public ou pour le compte de cet organisme peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation serait susceptible:

1° d'entraver le déroulement d'une opération de vérification;

2° de révéler un programme ou un plan d'activité de vérification;

3° de révéler une source confidentielle d'information relative à une vérification; ou

4° de porter sérieusement atteinte au pouvoir d'appréciation accordé au vérificateur général par les articles 38, 39, 40, 42, 43, 43.1 et 45 de la Loi sur le vérificateur général (chapitre V-5.01).

1982, c. 30, a. 41; 1985, c. 38, a. 82; 2006, c. 3, a. 18.

Renseignements confidentiels.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Renseignements personnels.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

Courriel de la Commission : cai.communications@cai.gouv.qc.ca

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considéré comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).